

# Le journal de l'alpha



## *Elections communales*

Périodique bimestriel  
Bureau de dépôt: Bruxelles X

Septembre 2000  
N°118

LIRE ET ECRIRE en Communauté française  
Rue Antoine Dansaert, 2A  
1000 Bruxelles  
© 02/502.72.01 - fax: 02/502.85.56

LIRE ET ECRIRE Wallonie  
Quai de Flandre, 7  
6000 Charleroi  
© 071/20.15.20 - fax: 071/20.15.21

LIRE ET ECRIRE Brabant Wallon  
Boulevard des Archers, 21  
1400 Nivelles  
© 067/84.09.46 - fax: 067/84.42.52

LIRE ET ECRIRE Bruxelles  
Rue d'Alost, 7  
1000 Bruxelles  
GSM (provisoire): 0479/343.549

LIRE ET ECRIRE Centre-Borinage  
Rue des Amours, 3  
7100 La Louvière  
© 064/26.09.74 - fax: 064/26.64.04

LIRE ET ECRIRE Charleroi - FUNOC  
Avenue des Alliés, 19  
6000 Charleroi  
© 071/31.15.81 - fax: 071/33.32.19

LIRE ET ECRIRE Hainaut occidental  
Quai Sakharov, 31  
7500 Tournai  
© 069/22.30.09 - fax: idem

LIRE ET ECRIRE Liège-Huy-Waremme  
Rue Saint-Laurent, 170A  
4000 Liège  
© 04/226.91.86 - fax: idem

LIRE ET ECRIRE Luxembourg  
Grand Place, 7  
6880 Bertrix  
© 061/41.44.92 - fax: 061/41.41.47

LIRE ET ECRIRE Namur  
Rue Relis Namurwès, 1  
5000 Namur  
© 081/74.10.04 - fax: 081/74.67.49

LIRE ET ECRIRE Verviers  
Boulevard de Gérardchamps, 4  
4800 Verviers  
© 087/35.05.85 - fax: 087/31.08.80

*Le Journal de l'alpha  
est publié avec le soutien  
du Service de l'Education permanente  
et  
du Service de la Langue Française  
(Direction générale de la Culture)  
du Ministère de la Communauté française*



*c'est possible!*

**Rédaction :** Lire et Ecrire Bruxelles  
rue d'Alost, 7 - 1000 Bruxelles  
© 02/213.37.00 - Fax: 02/213.37.01

**Comité de rédaction :**  
Anne-Marie ANDRUSYSZYN,  
Catherine BASTYNS (secrétaire de rédaction),  
Didier CAILLE,  
Sylvie-Anne GOFFINET (coordination et contact),  
Helena LOCKHART,  
Véronique RAISON,  
Corinne TERWAGNE,  
Annick WUESTENBERG

**Mise en page et impression :**  
PAGE IN sprl - © 019/63.53.77

**Editeur responsable :**  
Alain LEDUC - rue d'Alost, 7 - 1000 Bruxelles

## Abonnements

Prix de l'abonnement (6 numéros par an):  
Belgique: 500 FB pour le réseau d'alphabétisation et 700 FB hors réseau  
(à verser au compte de Lire et Ecrire Bruxelles n° 001-2316563-85)  
Etranger: 800 FB (à payer par mandat postal).

# *Elections 2000, une étape vers la citoyenneté*

*La préparation aux élections communales dépasse largement l'échéance du 8 octobre et s'inscrit au coeur de l'éducation permanente. C'est de formation à la citoyenneté et de participation qu'il s'agit en réalité, formation qui ne peut être envisagée que comme une partie d'un processus inscrit dans la durée.*

*Dans cette optique, les difficultés rencontrées lors de cette préparation sont liées à deux enjeux fondamentaux.*

*Premier enjeu: le passage de la pensée individuelle à la pensée collective.*

*Difficile lorsqu'on est confronté à une multiplicité de difficultés qui s'entremêlent et se renforcent (problèmes familiaux, personnels, de logement, de santé, de statut,...) de les percevoir dans leur dimension générique et collective. «Pourquoi ne me trouve-t-on pas un logement social?» «Comment pourrais-je trouver du travail alors que je suis seule avec deux enfants?». Le cloisonnement administratif est loin d'aider à une vision d'ensemble: minimexés, chômeurs de longue ou courte durée, demandeurs d'asile - même combat? Les préoccupations individuelles sont souvent urgentes et lourdes, donc prioritaires, mais elles ne trouveront une réponse structurelle que si elles deviennent revendications collectives... la boucle est bouclée.*

*Par ailleurs, un travail sur cette prise de conscience nécessite que leurs acteurs se reconnaissent comme membres d'un groupe d'appartenance, alors que leur objectif premier est d'échapper au plus vite à ce groupe stigmatisé, celui des exclus, des chômeurs, des peu qualifiés, etc. C'est la raison principale de bien des échecs en matière de groupement de chômeurs ou de minimexés.*

*Second enjeu: le passage à la pensée complexe et à l'analyse dialectique.*

*Bien sûr, les partis d'extrême droite ont un discours bien plus accessible que les autres, parce qu'ils occultent une série de réalités et n'imposent dès lors pas ce recours à la pensée complexe. La complexité des institutions belges et de leurs interrelations ne facilite pas l'analyse. Il est clair qu'il n'est possible de comprendre les enjeux des élections communales que si on connaît d'abord la répartition des compétences et les liens entre différents niveaux de pouvoir. Au-delà de cette information, seul un travail mené en profondeur peut aider à comprendre la position de chaque parti en présence par rapport aux problématiques prioritaires.*

*Lors des deux précédentes élections communales, certaines associations ont organisé une rencontre entre des adultes peu scolarisés et des candidats des principaux partis démocratiques. Ces rencontres ont permis de faire un petit pas pour rapprocher des professionnels de la politique peu habitués à s'adresser à un tel public et des adultes qui se voient comme dépassés par des politiques qui, de toutes façons, leur seront préjudiciables. Le dialogue a été difficile mais réel, marqué d'incompréhensions («quand on voit ce que gagne un ministre...»), de démagogie porteuse, qui ont renforcé l'idée que cette préparation n'est pas le fait de quelques mois de campagne, mais doit bien être une préoccupation récurrente.*

*Un troisième enjeu est de rendre aux apprenants leur parole et leur pouvoir d'influence. C'est bien sûr un des rôles prioritaires de Lire et Ecrire, mais particulièrement questionnant et difficile. De plus en plus, des apprenants sont poussés sur les devants de la scène et des lieux sont ouverts pour qu'ils s'expriment. Mais trop souvent encore interviennent dans les colloques et les médias les mêmes apprenants marqués par leur rencontre avec des associations luttant contre l'analphabétisme, dont la parole, rôdée, suscite un respect muet. Pour paraphraser l'aphorisme de Simone de Beauvoir «les femmes ne seront réellement les égales des hommes que lorsque des femmes incompetentes accéderont à des fonctions de pouvoir», je dirais que les adultes peu scolarisés n'auront une parole réellement influente que lorsque cette parole pourra être contredite, nuancée, mise en question.*

*Jacques DESTORDEUR  
Lire et Ecrire Verviers*



# Elections 2000, une étape vers la citoyenneté

Elections communales: concernés, pas concernés?	6
Oui, j'irai voter!	8
Citoyenneté et démocratie: un atelier de longue haleine pour préparer les élections	9
«Un crayon suffit pour dire sa voix»	12
Former des citoyens capables de lire la réalité qui les entoure	14
Au-delà du décompte des voix, comment faire entendre la mienne?	17

## Fiches pédagogiques

Ligne du temps: l'évolution du suffrage universel	19
Elections communales en vue: tous à la maison... communale	21
Le marché de la politique: analyse de la publicité électorale	23
Mieux connaître les enjeux des élections	25

## Outils

Pour préparer les élections...	27
--------------------------------	----

## Partenaires

Extrême droite, non merci!	31
Les Centres régionaux d'intégration au coeur de la sensibilisation avant les élections communales	32

## Chronique

Le droit de vote des étrangers: un combat pour rien?	35
--	----

## Informations

	39
--	----



# Elections communales: concernés, pas concernés?

La commune serait plus proche des citoyens. Les élections communales devraient les concerner particulièrement. Et notamment les ressortissants européens qui, pour la première fois, pourront voter aux prochaines élections communales.

Ce n'est pourtant pas vraiment ce qui ressort de quelques interviews que j'ai réalisées dans mon association auprès de 12 personnes, aussi bien des formateurs que des participants. De quoi s'étonner? Je pense que, d'abord, il y a lieu d'entendre ce qui est dit.

La question posée à chacun était: «que penses-tu des élections communales?».

## Quelques Belges

«Je vis dans une commune industrialisée avec l'aspect pollution et l'environnement immédiat qui se dégrade... Quand on interpelle les habitants, ils disent que de toute façon les usines s'implantent, sont en fonctionnement... et que ça arrange bien la commune qui ne s'occupe pas beaucoup de l'avis des populations... Jusqu'à présent je n'ai pas regardé ce qu'ils prévoient... de toute façon, les socialistes vont passer comme d'habitude... d'autres partis sont tout à fait minoritaires... Avant je suivais un peu plus, je regardais un peu plus... c'est toujours le même... je regardais un peu plus ce que les autres partis que les socialistes proposaient... Par rapport aux autres élections, j'ai moins interpellé les gens... j'ai d'autres occupations, un enfant... c'est aussi moi qui décroche... Il y a aussi le vote des ressortissants européens, ce serait intéressant de l'aborder dans certains groupes alpha... malgré tout c'est un enjeu important... La commune a aussi ses limites, tant de choses sont imposées de l'extérieur, c'est pas eux qui vont faire la pluie et le beau temps...»

«Il faut évoluer, aussi bien les Belges que les Italiens: vivre dans le pays donne des droits, le droit de vote... mais les candidats se bouffent entre eux...»

«La politique ça ne m'intéresse pas... tu n'as pas plus ou moins dans ta poche... Je ne sais pas pourquoi on vote, je ne déplie même pas les bulletins...»

## Quelques ressortissants européens

«Je ne vote pas. Je n'en ai pas envie. Je ne suis pas à ça. Je sais que maintenant je peux aller voter. Je

n'ai pas envie de m'inscrire. M. (son mari) veut aller chercher le papier pour s'inscrire, moi j'en ai pas envie. Je n'ai jamais été voter. Je ne sais pas comme ça va. Comme je ne sais pas bien lire, je risque de voter pour quelqu'un que je ne veux pas. Si je savais lire, si je savais comment ça va, comment on fait, j'irais voter. Je sais pour qui je voudrais voter.»

«Les élections communales ça me passe par dessus la tête. Je suis inscrit en Sicile. Les élections communales là-bas ou ici, ça m'importe peu dans ma vie... Du point de vue culturel, philosophique, ça ne m'apporte rien... On dira que c'est important de voter vis-à-vis de l'avance de l'extrême droite: c'est un discours de pouvoir... l'amélioration culturelle de ta ville ne va pas avancer... Ce qui me dérange dans toute cette mise en scène, c'est que chacun se vend au plus offrant, se dit le plus beau, nous fait croire qu'on est acteur... en fait on est manipulé à tout bout de champ... Que je vote ou pas, ces copinages vont quand même se faire... Et le sens du mot «commune»: à l'école primaire on m'avait appris que c'était nous, que c'était aider les autres, la société... aujourd'hui ce mot est vide... La commune, c'est les hommes d'affaire et leurs référents politiques... Il faudrait au moins un homme politique qui ait une fibre telle que puisse émerger une société nouvelle, des idées nouvelles, un rapprochement entre les hommes politiques et les gens...»

«Ça ne me dit rien. Je ne comprends rien à cette histoire. Je ne sais pas quels sont les enjeux. Ça aboutit à quoi? Je suppose que ça doit être important. Comme j'ai jamais voté de ma vie... Une fois en Italie sans savoir quoi. On dit: «il faut voter, comme ça l'extrême droite va pas monter», mais qu'est-ce que ça veut dire? Et voter pour qui?... Ce

qui me déçoit c'est un peu tous les partis, c'est une grosse soupe... pour nous autres les ouvriers, c'est toujours le même bouillon, que ce soit les socialistes... ça me donne pas envie d'aller voter... c'est devenu un bof pour tout... à certains jeunes je n'oserais même plus parler de politique: on voudrait un terrain pour faire du cross, on va sur le terriil, on a les flics, alors on va sur la rue... comment leur dire: allez voter?... On nous dit: «pour une fois qu'on peut voter... si on vote pas, l'extrême droite va monter»... il n'y a pas beaucoup d'analyse là derrière... maintenant on devient intéressants...»

«Je suis citoyen en Belgique, de nationalité italienne. Ça devrait me concerner... Depuis pas mal d'années on parle du droit de vote des immigrés... Je suis bombardé de demande de candidatures pour être électeur et en même temps j'ai un sentiment d'être un bouche trou... Maintenant les Italiens ont le droit de vote et forcément on fait une récolte d'un maximum d'électeurs... Quand on rencontre le bourgmestre, il nous dit: «et maintenant on est content!»... Avec l'idée que j'ai de la démocratie, je dirais: «oui, on va voter», mais quand je vois les gens qui vont nous représenter, ce sont des gens qui ne sont pas très politisés qu'on a placés, des copains de copains de copains... Dès le départ, c'est faux... Des gens se sont battus pour avoir le droit de vote, il a fallu des années pour que les immigrés aient le droit de vote... J'ai le droit de vote, mais je ne suis pas belge et on me le fait remarquer...»

«Des promesses avant, des coups de pied au cul après...»

«Je vais voter. Mais en Belgique, il n'y a aucune démocratie dans les élections communales... Heureusement qu'on nous donne la possibilité de voter pour changer quelque chose, mais il y a les vieux piliers... personne ne donne sa place... quand ils sont arrivés, pour les déloger... A Mons, quelqu'un devient bourgmestre avec 300 voix de préférence alors qu'un autre en a fait 4.500 de voix de préférence... On a des droits civiques... quand on a la possibilité de faire un geste, il faut le faire... on nous ouvre une porte, il faut en tenir compte... Il y a plus de quarante ans qu'on est en Belgique et dans la même commune... Il faudrait qu'ils devien-

nent démocratiques en tenant compte des voix de préférence... des gens se mettent sur des listes pour ramasser des voix pour quelqu'un d'autre... Les politiciens font du porte-à-porte: G, fille d'immigré fait du porte-à-porte pour ramasser des voix, pas pour elle, mais pour Robert Urbain, bourgmestre PS... La voix des immigrés?... on sera toujours des gens avec des cartes de séjour, des mangeurs de pâtes... Aux chemins de fer et à l'Etat, on ne peut pas y entrer en tant qu'Italien... Je paie des impôts, j'ai droit à la parole et de décider ce qu'on va faire avec mes impôts... Il y a 40 ans qu'on subit... est-ce qu'on est encore des immigrés? Quand on dit que c'est un pays démocratique, qu'on me dise où et comment?»

### **Des ressortissants de pays non européens**

«L'intégration ne veut pas dire accepter tout... l'immigré est toujours immigré avec sa culture, avec son vécu... les élections ont surtout comme but l'intégration des immigrés mais pas de développer les cultures immigrées...»

«Je n'ai pas le droit de vote. Si je pouvais, je voterais. Je vote en Algérie.»

Propos recueillis par Omer ARRIJS  
Alpha Mons-Borinage

Les réponses données m'interrogent. Elles expriment un grand malaise. A la suite de ces interviews, je proposerai une discussion dans l'association: comment nous les entendons? comment ça nous pose question?

Je vous propose d'envoyer vous aussi vos réactions et questions... je les communiquerai aux personnes interviewées et, si elles sont suffisamment nombreuses, j'en ferai un compte-rendu qui pourra prolonger le débat.

Adresse pour l'envoi:  
Omer ARRIJS - Alpha Mons-Borinage  
Rue de l'Athénée 17 - 7000 Mons  
Fax: 065/84 45 77

# Oui, j'irai voter!

Sans doute, cela ne changera rien. Des amis anarchistes m'ont appris dans le passé: «Si les élections pouvaient changer la société, il y a longtemps qu'elles auraient été supprimées».

Ce n'est pas mon avis, même si j'en partage la pensée. Le droit de vote il y a 160 ans était la revendication des Chartistes. Je les respecte toujours. Ils ont préfacé Marx et Engels. Aujourd'hui, cela fait 152 ans qu'est paru le *Manifeste du Parti communiste*. C'était hier.

Il a 52 ans que l'on nous a offert des cerises au printemps, avec une Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Parlons-en, elle généralise la règle du droit des hommes. **Nul d'entre nous n'a le droit de refuser le droit de vote acquis par nos ancêtres qui se battus pour l'obtenir et ont lutté pour le conserver.**

Même si des amis pensent qu'il ne sert à rien. Même si des voisins antipathiques s'en servent pour faire ressurgir le fascisme. Il faut ensemble les réduire au néant, même si au fond de nous-mêmes, nous sommes désabusés.

En tant que citoyen, rien ne nous permet de rejeter un droit à la parole. Mais faisons-le en refusant les faux et images de faux en démocratie. Rien n'est jamais acquis sans résistance à l'hypocrisie, sans lutte contre le mensonge répété.

Quand nous irons voter en octobre, pensons que ce sont des prétendus gardiens de notre démocratie qui ont assassiné Sémira Adamu et qui ont ouvert les centres fermés. Ils l'ont fait en appliquant simplement un règlement voulu par le pouvoir légal. Pensons qu'une politique d'asile dans un pays qui se dit accueillant est un fait voulu par les électeurs mais détruit par le maccarthysme qui nous sert de conscience dirigeante. Quand nous n'assassinons pas, nous aidons d'autres à le faire. Quand nous irons voter, même si l'objectif est communal, pensons à la politique internationale qui fait mourir le peuple irakien, le peuple cubain, le peuple yougoslave parce que cela plaît aux gendarmes du monde, et qui condamne à mort Abdulah Oçalam parce qu'il parle au nom d'un peuple non reconnu, donc gênant.

Quand nous irons voter en octobre, même si l'objectif est réputé local, pensons, au sein de notre peuple, à ceux à qui les anonymes internationaux retirent le droit au travail et la raison d'être et d'espérer parce qu'il faut rationaliser et assurer le profit de ceux qui n'ont pas besoin de travailler pour vivre.

Pensons aussi que ce sont ceux qui résistent qui sont accusés de violence; normalement ils devraient se laisser abuser et violenter pour édifier la paix sociale des nantis.

Les résistants aussi ont le droit de vote et cela devrait leur suffire. Non, mille fois non, le droit de vote et son enjeu, ce n'est pas la paix sociale des nantis. C'est aussi le droit de dire non à ceux qui vendent le pays et les hommes. C'est d'abord le droit de refuser la violence des briseurs d'avenir. C'est encore le droit de dire non aux lois dites de sécurité. C'est surtout le droit de dire leur droit à ceux qui veulent défendre ensemble leur vie, leur raison de vivre et leur volonté de vivre mieux.

C'est aux citoyens que nous sommes qu'il incombe de dire clairement quelles pratiques politiques nous dictons à ceux à qui nous déléguons le pouvoir, à l'abri des lois de contrainte à rejeter, au coeur du combat pour le respect des travailleurs militants, au premier rang des défenseurs de la paix tout court. Rien à voir avec les gendarmes du monde! Rien à voir avec les gendarmes de proximité! Rien à voir avec les slogans des affiches à séduire et des sourires de séduction!

Oui, j'irai voter. J'aurai réfléchi à tout cela. Je dirai oui à celui qui condamnera toutes les formes d'assassinat: l'assassinat des hommes en difficulté, des peuples affamés, des travailleurs réduits à être des demandeurs d'emploi.

C'était déjà ce que disaient les résistants au fascisme il y a 60 ans. C'était déjà ce qui me rendait fier de plaider coupable quand l'ennemi m'appelait terroriste.

Marcel DEPRez

Institut d'Histoire ouvrière, économique et sociale

# *Citoyenneté et démocratie: un atelier de longue haleine pour préparer les élections*

*Aux environs du mois d'avril 1999, nous avons été interpellées par les participants<sup>1</sup> au sujet des prochaines élections. Ils se demandaient pour qui et comment voter. Suite à ces interpellations, nous avons décidé, afin d'y répondre, de mettre sur pied un atelier Citoyenneté et démocratie qui, plutôt que d'apporter des réponses toutes faites, favoriserait la réflexion, l'analyse critique et le positionnement personnel. Il s'agissait d'amener les participants à appréhender le fonctionnement d'un pays démocratique et de faire ensemble un bout de chemin dans le dédale des institutions, des différents gouvernements et des principaux acteurs politiques belges.*

Nos objectifs étaient multiples et comprenaient deux volets. D'une part, un aspect assez technique: savoir voter c'est-à-dire utiliser le système de vote électronique. Et, d'autre part, un aspect de fond: connaître les enjeux et l'évolution du suffrage universel ainsi que les grandes tendances des partis politiques.

Un autre objectif était de mobiliser les participants, à travers un travail d'analyse historique, à l'importance d'une participation politique large, afin de ne pas verser dans l'indifférence ou le poujadisme politique. Nous souhaitions également situer la réalité socio-économique et politique belge et internationale dans le contexte élargi des interactions économiques et politiques afin de favoriser une compréhension plus globale de ce qui fait notre réalité proche ou plus lointaine: les flux migratoires, le travail des enfants, le sous-développement, les éléments favorisant l'émergence de l'extrême droite, etc.

Pour cela, nous nous sommes munies d'une solide boîte à outils (films, jeux, mise en situation, jeux de rôles, lecture d'articles de presse et d'extraits de romans naturalistes, travail de réflexion en groupe et en sous-groupes, manipulation et analyse de tracts et de programmes politiques, sorties, rencontres et interpellations d'hommes et de femmes politiques, création d'une ligne du temps, travail sur les représentations personnelles, évocations des expériences de chacun, etc.).

Nous avons entamé le module par un travail sur les représentations des participants sur le droit de vote. Nous avons donc apposé une grande affiche sur laquelle était inscrit: «Pour moi voter c'est». A quoi chacun apportait sa réponse à l'aide d'une image ou d'une photo choisie dans un tas. Ensuite, après



la phase d'expression orale durant laquelle chacun explicitait son choix, nous avons confectionné un texte à l'aide de toutes les phrases énoncées par les participants. Il est à noter que durant toutes les animations, beaucoup de temps était consacré aux débats et à l'expression de chacun, ce qui a permis au groupe, grâce à la diversité des expériences et aux débats contradictoires, d'aller relativement loin dans la découverte de la chose politique.

En matière de films, pour nous, la clé c'est *Daens*. En effet, ce film est particulièrement éclairant: on y voit tout de suite ce qu'implique, au niveau de notre quotidien, la représentation ou la non représentation parlementaire de toutes les catégories sociales. Il fait émerger de très nombreuses questions autour de la sécurité sociale, des conditions de travail, de la scolarisation, de l'analphabétisme, du droit de grève, de la liberté de la presse, de la liberté et de la répression syndicale, de la lutte des travailleurs pour acquérir reconnaissance et dignité, ainsi que l'émergence des premiers partis ouvriers. Ce film n'existant qu'en version originale (néerlandais) nous faisons de fréquents arrêts sur images afin de permettre aux participants de lire les sous-titres. La vision de ce film nécessite plusieurs séances d'animation mais cela en vaut vraiment la peine. Au sortir, personne ne doutait plus que voter est un acte dont l'enjeu est d'importance.

Deux autres films très riches sont aussi *Misère au Borinage* de J. Ivens et H. Storck, suivi *Des enfants du Borinage* de P. Jean. (Pour approfondir notre connaissance des conditions de vie des mineurs et l'évolution de la protection sociale du XIXème et début du XXème siècle, nous nous sommes rendus à Bois-du-Luc: visite guidée du musée de la mine, de la reconstruction d'un boyau de mine et des «carrés» où étaient logés les mineurs et leurs familles.)

Suite à ces films, à l'aide de photos-langage, nous avons à nouveau confectionné des affiches: l'une sur le début du siècle et l'autre sur «aujourd'hui». Nous avons alors réfléchi ensemble aux comment et pourquoi des changements positifs intervenus dans la vie des travailleurs. Nous avons également beaucoup réfléchi aux régressions sociales depuis les débuts de la crise.

A partir de là, nous avons entamé un travail de recherche autour de «comment s'informer, se défendre, pourquoi adhérer à un syndicat, qui et comment interpellé pour faire entendre ses revendications, quels sont les moyens de lutte légaux pour les travailleurs (en ce y compris les chômeurs

### **Textes de participants produits pendant l'animation**

*«Les habitants d'un quartier peuvent se rassembler en comité de quartier.*

*Si il y a un problème dans le quartier, ils pourront en discuter ensemble, écrire une pétition.*

*La pétition sera envoyée à l'échevin concerné par le problème.*

*L'avantage du comité, c'est que face à l'échevin, on a plus de chances d'être écoutés.*

*On a plus d'idées en discutant ensemble.*

*«L'union fait la force».»*

*«Les échevins et le bourgmestre se réunissent pour discuter et prendre des décisions concernant la vie et les projets de la commune.*

*Les habitants du quartier peuvent assister au conseil communal.*

*Pour intervenir, participer à la discussion, il faut faire une demande écrite avant la réunion du conseil.*

*Les habitants sont avertis par lettre de la date à laquelle le conseil communal se réunit.»*

*«Tout le monde peut manifester en Belgique.*

*Il faut demander l'autorisation du bourgmestre des communes qu'on veut traverser.*

*Souvent, ce sont les syndicats qui s'en occupent.*

*La police est là pour assurer la protection des gens et régler la circulation.*

*Il faut respecter l'itinéraire et l'horaire autorisés.»*

*«Je proteste = je ne suis pas d'accord!*

*Quand la population veut protester contre des mesures prises par les ministres, elle sort manifester dans la rue.*

*Parfois, ça se passe mal, il y a de la violence, de la bagarre.»*

*«Au mois d'octobre, on ira voter pour les élections communales.*

*On élira le bourgmestre et les échevins.*

*Il y a un échevin de l'instruction, un autre pour le sport et la jeunesse, un pour les affaires sociales, un pour les travaux publics.*

*On vote toujours le dimanche, et le vote est obligatoire pour les belges.*

*C'est bien.»*

et minimexés)» et nous nous sommes rendus sur deux lieux de participation importants: la maison communale et le parlement fédéral. Pour chaque lieu, nous avons eu une visite guidée et une rencontre avec une personnalité politique que nous avons interpellée (l'interpellation avait été préparée pendant les cours). A noter que la visite dans l'hémicycle a permis à tout un chacun de comprendre le sens des mots: partis de «gauche, de droite ou du centre» (qui traduisent la position réelle des groupes sur les bancs du Parlement). Nous avons poursuivi les animations avec la réalisation d'un tableau qui partait de l'extrême gauche pour arriver à l'extrême droite. Les participants ont alors cherché les noms des différents partis politiques de toutes les tendances et les ont placés dans la colonne ad hoc.

Nous avons, toujours en groupe, cherché des noms de politiques actuellement au pouvoir, les avons liés à leurs partis et sommes ensuite partis à la recherche des identités politiques de chaque parti. Pour cela nous avons utilisé des tracts et les programmes des partis que nous commentions tous assez librement et sur lesquels nous donnions nos avis.

Un moment très important de ce module a été la construction de la ligne du temps: elle permet de bien visualiser le temps qui passe, le temps qu'il a fallu pour arriver à un réel suffrage universel<sup>2</sup> et de faire les liens entre la représentation parlementaire de toutes les classes sociales et l'amélioration des conditions de vie et de travail des gens. Elle permet également à chacun de se situer dans l'histoire grâce à l'étape des dates personnelles insérées dans la ligne du temps.

Nous avons également effectué des démarches très concrètes comme nous rendre à la maison communale et y procéder à des essais sur les ordinateurs de vote. En classe, nous avons reproduit sur papier des bulletins de vote, nous avons simulé des votes en différenciant vote en tête de liste et vote préférentiel, fait la différence entre vote blanc et vote nul, repéré les numéros des différents partis ainsi que la graphie des candidats auxquels allaient nos préférences et étudié le vocabulaire spécifique au vote électronique: confirmer, annuler, choisir son rôle linguistique, etc.<sup>3</sup>

Une part importante des découvertes issues de ce module porte sur la méthode utilisée pour s'informer: regard critique sur l'information reçue des

médias, recherche des précisions sur un sujet qui interpelle, réalisation d'outils d'informations, discussions constructives entre personnes qui ne sont pas nécessairement du même avis, expression claire, orale ou écrite, de son opinion et argumentation de celle-ci, une des difficultés majeures des participants étant de ne pas posséder le vocabulaire adéquat pour exprimer tout en finesse leur pensée.

Une autre richesse de ce module est que l'on y fait tout à la fois du français oral et écrit, de la lecture, de la géographie (situer le Borinage, Bruxelles, les pays frontaliers, etc.), de l'histoire (de Belgique et d'Europe), du calcul et parfois aussi des rudiments de sciences (coupe d'un charbonnage, maladies professionnelles, ressources naturelles de régions, etc.) au fur et à mesure de notre progression dans les arcanes de la politique.

Pour terminer ce trop bref article, nous insisterons sur le fait que nous n'avons pas fait de cours théoriques: nous avons travaillé en mettant le groupe à pied d'oeuvre autour d'une réflexion commune sur base des différents outils proposés. Ce sont ces outils qui ont permis à chacun d'entre nous de retrouver, à l'un ou l'autre moment des animations, des parts de nous-mêmes et des fragments de nos vies. Il nous semble en effet que pour que cela parle aux gens, il faut que ce que l'on appelle «la politique» (et qui a le don de provoquer un mouvement de recul) apparaisse comme étant intimement liée à notre quotidien, qu'elle trouve en nous résonance et échos afin de permettre l'appropriation (dans un premier temps) de concepts réputés difficiles et déboucher ensuite (du moins l'espérons-nous) sur une réflexion personnelle, analytique et créatrice.

France BAKKERS  
Rolande DENIS  
Collectif Alpha

<sup>1</sup> Il s'agit d'un groupe de niveau moyen composé de personnes qui se débrouillent bien à l'oral et qui, en lecture, sont capables de faire du sens avec un texte simple.

<sup>2</sup> Voir la fiche pédagogique **Ligne du temps: l'évolution du suffrage universel qui présente l'animation de manière synthétique**, pp. 19-20 de ce numéro.

<sup>3</sup> Il va sans dire qu'en septembre, vu le bref laps de temps entre la rentrée et les élections, pour faire de l'utile, il faudra sans doute commencer par cela.

# «Un crayon suffit pour dire sa voix»

## *Ou comment, par l'écriture, aborder la chose politique*

*A Lire et Ecrire Brabant wallon, nous avons eu l'occasion d'aborder le thème de la démocratie et de la citoyenneté d'une manière participative, en vue des élections communales d'octobre 2000. Chantal Dricot, une animatrice du C.E.S.E.P. (Centre Socialiste d'Education Permanente) nous a proposés deux journées d'atelier d'écriture: Un crayon suffit pour dire sa voix. Ce module s'est déroulé dans le cadre d'une «formation de formateurs», avec pour objectifs de sensibiliser au thème précité, d'une part, et de réfléchir à l'utilisation des outils expérimentés avec le public spécifique de Lire et Ecrire, d'autre part.*

Une première expérience a donc été de participer à deux journées d'atelier d'écriture entre formateurs, initiés ou non à ce type de démarche. La seconde expérience a été vécue avec les apprenants de la formation intensive de Nivelles en animant un atelier identique, après avoir adapté les consignes et les jeux d'écriture.

Notre but ici n'est pas de présenter une «recette» d'animation, mais plutôt de proposer des pistes de réflexion sur l'articulation de l'écriture créative aux thèmes de la démocratie et de la citoyenneté.

Nous voulions aller plus loin que le débat et dépasser les réactions de style: «voter, ça ne sert à rien», «de toute façon, c'est joué d'avance», «tous les mêmes, tous des pourris; quand il y en a un de bon, il finit quand même comme les autres», «on ne verra jamais les résultats», moi je vote toujours pour le même, c'est plus facile», etc. La liste est longue.

Ces réflexions évoquent une certaine passivité, du fatalisme, de l'ennui et du découragement, une dis-

tance par rapport à un sujet qui dépasse ou ne semble pas concerner les apprenants. Or, nous sommes tous impliqués, individus dans la masse. Et la masse, c'est la force d'un peuple.

Tout l'intérêt de la démarche que nous avons suivie et adaptée est d'avoir associé le jeu de l'écriture à la chose politique, souvent rébarbative.

*«Laisser une trace sur le papier, imprimer sa trace directement de la main à la feuille en guidant le bic. Se coucher sur le papier, y concrétiser nos pensées aériennes. C'est comme acter ses pensées en donnant une voix, une marque rouge sur le bulletin de vote.»*

Chaque phase d'écriture est suivie d'un temps de lecture et de commentaires éventuels, comme dans la plupart des ateliers d'écriture. Les premiers «jeux» proposés consistent à se présenter: le cadre est posé, chacun écrit en utilisant le pronom «je», chacun est acteur de son écrit, dans son écrit. Tous les participants sont impliqués, chacun (re)trouve ses marques personnelles avant de s'ouvrir au «tu», l'interlocuteur. L'éveil de la conscience d'être soi à travers l'écriture, la découverte de ses besoins et ses attentes vont préparer à la confrontation au groupe. Cela permet aussi d'instaurer l'ambiance de respect et de création nécessaire au bon déroulement de l'atelier.



*«Ecrire, c'est dire; écrire, c'est exprimer. User de son droit de vote, c'est aussi s'exprimer. Poser un acte en tant que citoyen actif, en toute conscience (confiance?) de soi, des autres.»*

Après les commentaires de chacun et l'expression des ressentis suite à la phase de lecture, des concordances avec la citoyenneté, la démocratie sont établies.

*«Participer à la vie d'un groupe en tant qu'acteur: dans un atelier d'écriture mais aussi dans ma commune où j'ai le droit, en tant que citoyen, d'être écouté et entendu.»*

Les jeux d'écriture suivants amènent les participants à considérer le «tu» afin de vivre entre «nous». C'est justement en société que l'Homme se définit des règles de vie. Confrontés aux autres, tous les individus définissent leurs limites et leurs besoins. Afin qu'ils soient respectés, l'Homme doit imaginer des codes sur lesquels chacun s'entend: le langage, l'écriture et les institutions politiques.

Les participants à l'atelier travaillent alors sur des mises en situation et des extraits littéraires illustrant la place et le rôle des institutions politiques au sens large.

Les échos des deux expériences menées ont été positifs, tant du côté des formateurs que du côté des

apprenants. Chacun a pu se rendre compte que par la libération de l'écriture, il devient acteur et c'est déjà un premier pas vers la citoyenneté.

Suite à cette démarche de sensibilisation, les formateurs ont imaginé que cet atelier pouvait déboucher sur des animations plus spécifiques avec les apprenants comme: «comment remplir un bulletin de vote?», «comment est organisé le système politique en Belgique?», «qui puis-je interpeller au sein de ma commune par rapport à quel sujet?» ou encore proposer aux apprenants d'élaborer leur propre système électoral...

Delphine CHARLIER  
Lire et Ecrire Brabant wallon

Pour tout renseignement:

CESEP asbl  
Chantal DRICOT, animatrice  
Rue de Charleroi 47  
1400 Nivelles  
Tél: 067/89 08 71  
Adresse privée:  
Chantal DRICOT  
Le Bourleau 2  
7181 Feluy  
Tél: 067/87 88 72



# Former des citoyens capables de lire la réalité qui les entoure

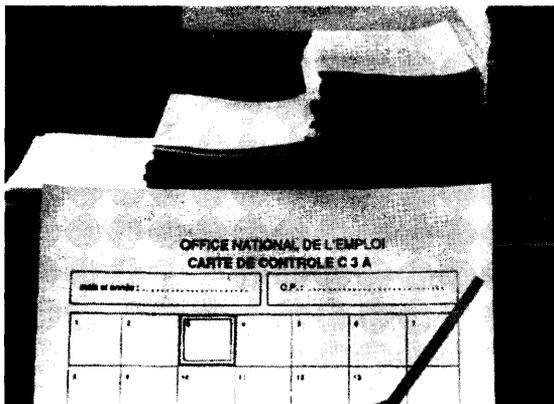
Dans le cadre des élections législatives de juin 1999, les participants d'Alpha 5000 ont confronté leur parole aux programmes des partis politiques.

Forts de cette expérience, qui s'est avérée largement positive, il nous a semblé important de travailler à nouveau ce thème pour les élections communales d'octobre 2000. En effet, notre public maîtrise généralement peu les informations concernant la politique, analyse peu les discours et les enjeux et, de ce fait, pourrait être une proie facile pour les partis non démocratiques. C'est ce constat qui nous motive à mettre en place un module d'animation pour progresser quant à la réalisation des deux objectifs décrits ci-dessous.

Cette activité est en ligne directe avec l'actualité puisque les élections communales auront lieu ce 8 octobre 2000. Il s'agit donc ici de profiter des circonstances mais, plus fondamentalement, il nous semble que «dans une société mouvante et plurielle, l'enjeu de la formation de base n'est pas seulement d'acquérir des compétences professionnelles, mais aussi des savoirs plus larges permettant pleinement de participer à la vie de la cité»<sup>1</sup>. Une société démocratique a comme besoin et pour devoir de former des citoyens capables, entre autres, de lire et d'écrire mais, plus encore, de lire la réalité qui les entoure. Notre rôle en tant que centre d'alphabétisation est donc de permettre la lecture et l'analyse pour pouvoir prendre part de manière active à la vie sociale, politique et culturelle et pour avoir une réflexion critique sur la démocratie.

## Les objectifs

**Un objectif fonctionnel lié principalement à l'acquisition d'un savoir et d'un savoir-faire**



Cet objectif consiste à:

- comprendre comment fonctionne la Commune
- connaître ses missions
- savoir qui décide de quoi
- être capable de voter valablement (utiliser correctement le bulletin de vote) et comprendre l'impact du vote pour chaque niveau de pouvoir.

**Un objectif conscientisant lié à un savoir-faire et un savoir-être**

Par le biais d'une visite au sein de la Commune, de la préparation d'un questionnaire destiné aux hommes politiques et par la rencontre avec ceux-ci, nous visons à:

- susciter le questionnement
- s'exprimer en groupe et élaborer un questionnaire portant sur la commune
- oser prendre la parole devant des personnalités politiques pour les interroger c'est-à-dire démystifier ce type de fonction
- forger sa propre opinion en ce qui concerne un parti, un candidat
- respecter l'opinion de l'autre.

## Les activités

### Pour la réalisation de l'objectif fonctionnel

#### Première phase

La vie en société nécessite une organisation qui définit les droits et les devoirs de chaque citoyen; la Commune est l'unité politique la plus petite donc la plus proche de la vie quotidienne de chacun.

Sur base des documents envoyés par la Commune, chaque participant reçoit un poster de découverte des activités et des missions de la Commune.

Chacun reconnaît au moins une situation dans laquelle il a pu se retrouver un jour ou l'autre dans sa vie: la déclaration par un papa de la naissance de sa fille, le renouvellement de la première carte d'identité, une maman qui amène ses jumeaux à la crèche, le passage du camion «poubelles», l'aide sociale du CPAS...

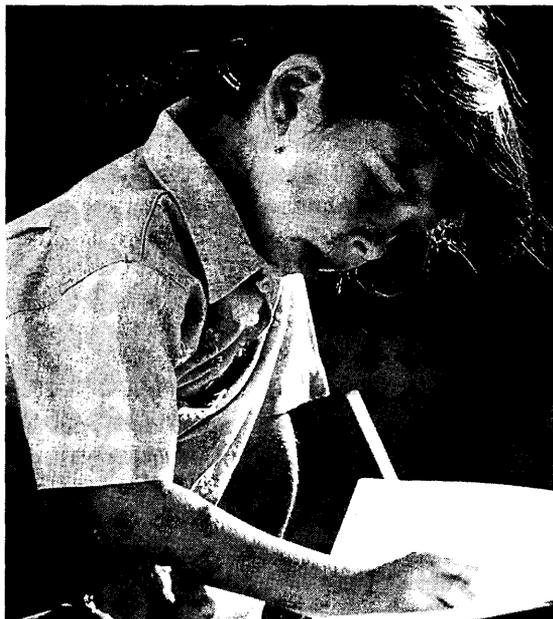
L'animatrice veille à relever les différents services offerts par la Commune répondant aux besoins des habitants.



#### Deuxième phase

Nous vivons dans plusieurs groupes à la fois: la famille, l'école, le centre que l'on fréquente,...

Chacun a son organisation, ses règles, sans quoi ce serait le désordre. Comme tout groupe, la Commune s'organise avec des règlements, des lois et se choisit des dirigeants.



Comment se choisit-elle ses dirigeants? En organisant des élections. Le vote est un des premiers gestes de citoyenneté active. Encore faut-il savoir pour qui et pour quoi voter.

L'activité se poursuit dans le but de comprendre pourquoi et savoir comment voter.

Tout d'abord faire découvrir parmi les participants d'origines diverses, quels sont les pays dans lesquels on ne vote pas. Voter est une manière d'exercer sa citoyenneté dans un pays démocratique. La démocratie permet la liberté d'expression; elle est caractérisée par le droit de vote. Les politiciens sont élus directement et reflètent donc la volonté des citoyens.

Qui peut voter? Quel candidat choisir? Quelles sont les règles à respecter pour que le vote soit valable? Sur base de listes fictives de candidats aux élections, les participants «décodent» ce qui leur appa-



raît: des noms dans des listes, des points blancs à côté de ceux-ci, les chiffres au-dessus des listes... Comment choisir?

Pour que le bulletin que l'on remplit soit pris en compte dans le résultat des élections, il doit respecter certaines règles. Par exemple, il doit absolument être complété avec un crayon rouge qui se trouve dans l'isoloir, cocher le ou les noms de candidats dans une seule liste...

### *Troisième phase*

Un isoloir sera construit comme le jour des élections, des urnes seront mises à la disposition de la simulation, des assesseurs seront joués par des animateurs et des participants. Chacun recevra les listes fictives et votera. Après la séance de vote, le dépouillement aura lieu avec tous les participants; ceux-ci pourront se rendre compte des votes valables et des votes non valables; puis il y aura proclamation des résultats.

## *Pour la réalisation de l'objectif conscientisant*

### *Première phase*

La Commune est un territoire sur lequel vit un groupe de personnes. Les Communes existent depuis des centaines d'années et leur organisation s'est modifiée au fil du temps. La nouvelle loi communale (de 1986) détermine qui dirige la Commune, quand et comment ses dirigeants sont élus, ce que fait la Commune. Cette loi se base sur les grands principes démocratiques, à savoir: la liberté, l'égalité, la fraternité.

Deux groupes de 25 personnes se rendront aux animations *Citoyenneté responsable* qui se dérouleront à l'Hôtel de ville de Namur pour assister au programme suivant:

- présentation des services de l'administration
- la démocratie vue à travers le fonctionnement du Collège échevinal et du Conseil communal
- la composition et les attributions du Collège échevinal
- jeu de rôle: le Conseil communal prépare le budget annuel
- jeu de rôle: le Conseil communal vote 3 propositions visant à améliorer la qualité de vie des citoyens
- les limites géographiques de Namur après la fusion des communes.

### *Deuxième phase*

Voter, c'est marquer sa confiance envers un candidat ou un parti. L'électeur lui témoigne ainsi son approbation pour le programme qu'il représente.

Une activité visant la prise de parole sur les situations que vit le public sera mise en route dès ce mois de septembre.

Une rencontre d'hommes politiques sera préparée en groupe afin de favoriser l'échange et l'interpellation ainsi que pour cerner les différents avis et enjeux politiques en présence.

Le but visé est de se forger sa propre opinion.

En groupe, nous préparerons des questions et des points à débattre afin de pouvoir faire part de son vécu et de sa situation, prendre la parole, mais aussi échanger et débattre les points de vue dans le respect des différences et pouvoir se remettre en question et entendre l'opinion de l'autre.

La plupart des membres seront chargés de poser une des questions préparées en groupe aux représentants de partis.

## *L'évaluation*

Les objectifs seront atteints:

- si les participants savent comment voter et ont compris le fonctionnement de la Commune (mission, rôle des élus,...), si cette institution est démystifiée à leur yeux, est plus proche d'eux;
- si les participants font une analyse plus critique des discours politiques, s'ils se rendent compte des différences entre ceux-ci et de l'importance d'une information objective surtout en ce qui concerne les partis non démocratiques<sup>2</sup>;
- si les participants sont à l'aise pour faire des démarches à la Commune;
- si les participants ont pris conscience de ce qu'est vivre en démocratie et ce qu'est vivre ailleurs dans d'autres situations politiques.

Claudine BADARD  
Françoise DUCHESNE  
Anne GILIS  
Alpha 5000

<sup>1</sup> *Ouvrage collectif, Illettrisme: de l'enjeu social à l'enjeu citoyen, La Documentation française, Collection «En toutes lettres», 1998.*

<sup>2</sup> *On pourra le vérifier au regard des questions posées, des analyses et de l'évaluation des rencontres avec les hommes politiques.*

# *Au-delà du décompte des voix, comment faire entendre la mienne?*

*A CFS, une fois par mois, le temps de midi est consacré à un lunch-débat sur une question d'éducation permanente. Ce projet a concrètement démarré en avril de cette année. Les thématiques déjà abordées ont été le commerce équitable et la légalisation des drogues douces...*

L'idée est de passer le temps de midi ensemble, formateurs et stagiaires intéressés, tout en écoutant un intervenant extérieur sur une problématique précise. Le débat est ouvert à tous les stagiaires sans distinction de formation et, à l'avenir, nous envisageons de l'ouvrir à des stagiaires d'autres associations. Le choix de l'intervenant est primordial; en effet, il a la lourde tâche d'expliquer de façon abordable pour tous une problématique qui n'est pas toujours simple.

A l'approche des élections, nous souhaitons aborder la problématique de la participation. Sachant qu'une partie de notre public n'a pas le droit de vote et qu'aujourd'hui, les associations ont de plus en plus de mal à fidéliser des militants, nous avons choisi d'aborder la question de la part active que chacun d'entre nous peut prendre dans la vie, au-delà de la délégation des pouvoirs via le vote.

Le midi consacré à ce thème se déroulera prochainement. Le cadre général sera le suivant. L'objectif visé est la prise de conscience que chacun de nous, en s'associant à d'autres, représente une force de pression.

Pour cela, nous avons commencé à collecter une série d'affiches de campagnes en tous genres menées par les associations et mouvements les plus divers. Ces affiches seront simplement apposées aux murs de la salle pour montrer la diversité des domaines dans lesquels il nous est possible de nous engager.

A titre d'exemples de domaines dans lesquels il est possible de s'engager: le développement, la lutte contre la pauvreté, contre les discriminations, les droits de l'homme, la qualité de la vie, l'écologie, la mobilité, la défense des consommateurs, la sauvegarde du patrimoine, la protection des animaux,....

A titre d'exemples de campagnes de mobilisation menées, nous citons: les comités de quartier, les

ONG, les comités de parents d'élèves, la campagne d'alphabétisation, les mouvements pour la dépénalisation des drogues douces, de l'avortement, de l'euthanasie, la lutte contre l'OMC, l'affaire Pinochet, la marche blanche, la chute du mur de Berlin, la lutte contre la peine de mort, les comités contre l'implantation d'usines polluantes, la mobilisation d'un quartier pour la sauvegarde d'une bâtisse, la mobilisation d'une classe et d'une école pour éviter l'expulsion d'un élève étranger,...

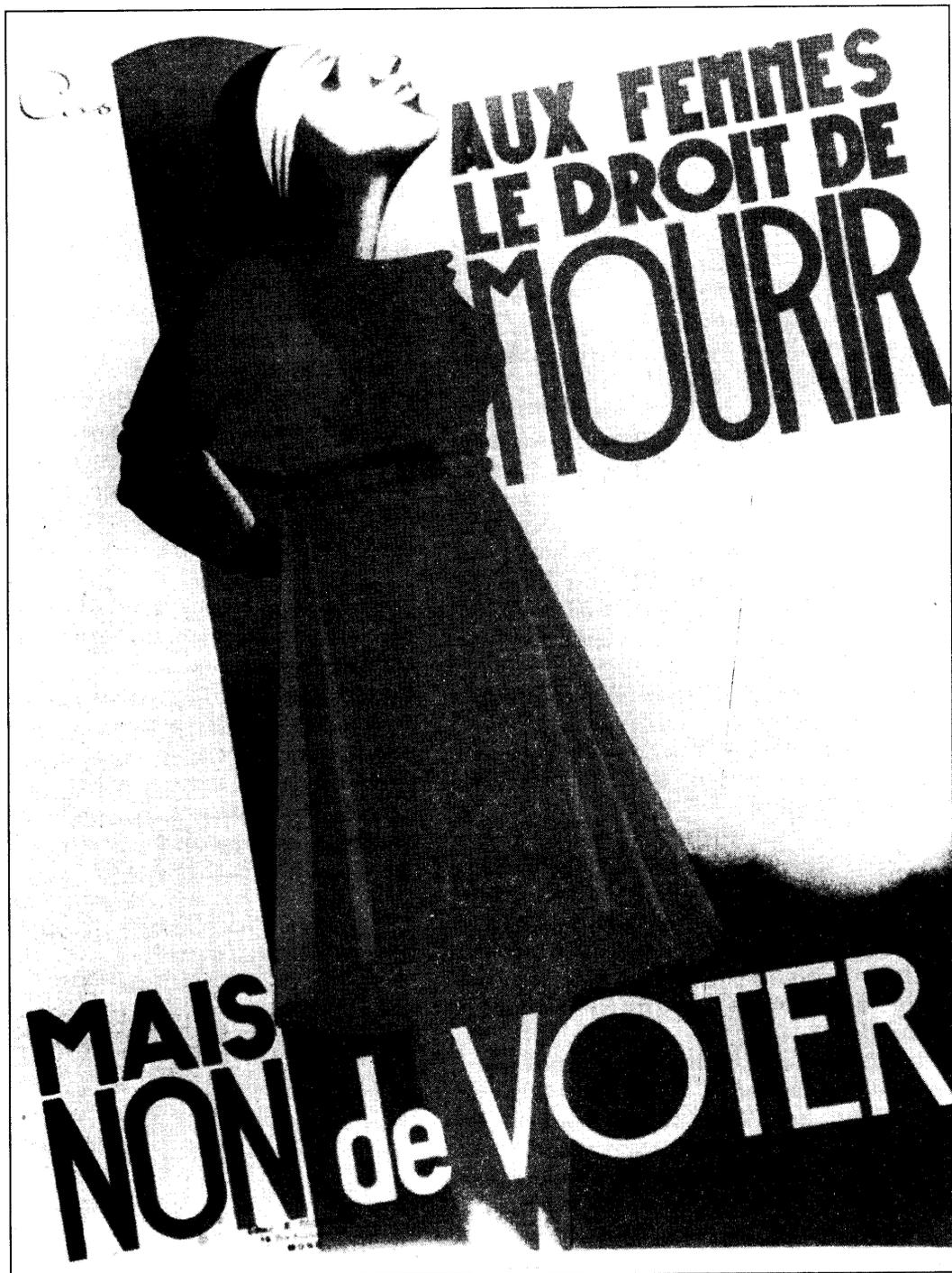
A titre d'exemple d'associations, nous citons ici: Oxfam, Reporter sans Frontières, Amnesty International, Unicef, Ligue des familles, CGE, MRAX, Eco-environnement, Greenpeace, Fondation pour les générations futures...

Nous espérons obtenir la participation de deux intervenants, l'un représentatif d'un combat mené et ayant amené une modification de la loi (exemple: la loi sur l'avortement) pour mettre en évidence qu'une mobilisation est également un acte citoyen pouvant avoir des répercussions directes sur la loi; l'autre représentatif d'un combat à échelle plus réduite (un engagement au sein d'un quartier, d'une école,...).

Corinne TERWAGNE  
Collectif Formation Société

**Le CESEP offre la possibilité d'aider les associations à monter ce genre de démarche en proposant des personnes ressources dans les domaines choisis. Ce projet du CESEP s'intitule *Témoins du siècle* et la personne à contacter est Michèle Dhem (067/21 00 97).**

Tiré de «Citoyenneté: un guide pratique» (Le Foyer)



# Ligne du temps: l'évolution du suffrage universel

*Cette démarche constitue la première étape de l'animation autour de la ligne du temps<sup>1</sup>.*

Après un travail sur les conditions requises pour pouvoir voter aujourd'hui en Belgique (voir encadré), nous proposons de faire une échelle du temps sur l'évolution du droit de vote.

Pour cela, on assemble 18 grandes feuilles, chaque feuille représentant 10 ans.

On décide de commencer à la date de l'indépendance de la Belgique et de terminer en 2006.

## ***Pour pouvoir voter aujourd'hui en Belgique, il faut...***

On accroche au mur une affiche avec le titre «Pour pouvoir voter aujourd'hui, il faut...».

On forme des sous-groupes et on distribue 15 items en bandelettes:

- avoir 25 ans
- avoir 21 ans
- avoir 18 ans
- être un homme
- être une femme
- être riche et payer beaucoup d'impôts
- être domicilié en Belgique
- être un père de famille d'au moins 35 ans
- être propriétaire d'une belle maison
- être locataire d'un logement cher
- être universitaire
- avoir fini ses humanités
- être européen
- habiter depuis 5 ans en Belgique
- être belge

Un kit de bandelettes complet par sous-groupe.

Chaque groupe travaille et cherche les items qui semblent répondre à la question de base.

Quand tous ont terminé, un rapporteur par groupe énonce le choix effectué. On scotche les choix des différents sous-groupes sur l'affiche et, bien sûr, on s'aperçoit que certains items se retrouvent plusieurs fois, d'autres pas du tout et d'autres une seule fois.

Les choix sont contestés ou discutés par l'ensemble des participants et on finit par avoir les conditions actuellement requises.

On retire les items qui ne correspondaient pas ainsi que ceux qui n'ont pas été utilisés.

Les animatrices relisent tous ces «invendus» et demandent pourquoi ils ont été écartés. En général, les participants, après avoir vu *Daens*, se doutent qu'avant, il fallait répondre à ces critères qui peuvent parfois sembler farfelus.

De là, on démarre sur une réflexion autour de la longue avancée pour le suffrage universel. Discussions autour des enjeux (droit de vote aux communales en 2006 pour les non européens après 5 ans de résidence en Belgique, pourquoi les européens peuvent voter dès cette année?, pourquoi les femmes ont dû attendre 1948 pour pouvoir voter, etc.). A ce stade, les discussions vont bon train, le groupe a beaucoup à dire sur le véritable suffrage «universel» et ce qu'est véritablement une démocratie.

Ensuite, nous demandons aux participants de nous donner quelques dates très importantes qu'ils connaissent dans l'histoire de la Belgique et de l'Europe. Les deux guerres mondiales ainsi que la date de l'indépendance sont citées.

Nous proposons alors nous-mêmes des dates clés et un petit travail de calcul et de repérage dans le temps: placer **1830**, 1894, 1900, **1914/18**, 1919, **1940/45**, 1948, 1983, 2000 et 2006. Ce sont les participants qui inscrivent ces dates sur l'échelle. (C'est tout un travail de réflexion et de recherche en soi).

Distribution de bandelettes sur les différentes avancées démocratique du droit de vote:

- Seuls les hommes belges et riches de plus de 25 ans votent.
- Tous les hommes belges dès 25 ans votent mais les riches ont plus de voix que les pauvres.
- Tous les hommes belges de 21 ans peuvent voter. Ils sont égaux pour le vote: chaque homme a une voix, riche comme pauvre.
- Les femmes belges dès 21 ans obtiennent le droit de vote pour les communales.
- Les femmes belges dès 21 ans votent pour toutes les élections.
- Tous les belges votent dès 18 ans.
- Les Européens peuvent voter pour les communales.
- Projet : droit de vote aux communales pour les étrangers dès 5 ans de résidence en Belgique.

Une série complète de bandelettes est donnée à chaque sous-groupe qui réfléchit à les placer sur l'échelle du temps (ils écrivent les dates sur un petit feuillet).

Mise en commun: chaque sous-groupe donne le résultat de ses réflexions.

L'animateur distribue aux groupes 5 feuilles qui résument les grands moments de l'avancée du suffrage universel<sup>2</sup> et les groupes corrigent eux-mêmes leurs hypothèses.

Mise en commun avec l'animateur. Les participants collent et déterminent le bon endroit pour coller la bandelette sur l'échelle.

La même démarche sera faite avec les animations sur l'avènement des partis politiques et celle sur l'avancée des droits sociaux. Les textes des feuilles auto-correctrices<sup>2</sup> distribuées après la phase de recherche en sous-groupes seront au fur et à mesure enrichies des éléments relatifs au thème de l'ani-

mation et les éléments nouveaux apportés seront écrits en gras pour faciliter le travail de correction des participants (on ne donne pas directement des pages hyper chargées de texte: ce serait trop dur de s'y retrouver pour un groupe de ce niveau<sup>3</sup>).

Cette animation comporte donc 3 phases avec 3 thèmes différents (qui feront chacune l'objet d'une animation au moins):

- l'évolution du suffrage universel
- l'émergence des partis politiques et les grands moments historiques afférents à ceux-ci
- l'évolution de la protection sociale.

Au moment qui apparaîtra comme le plus opportun, l'animateur proposera au groupe que chacun choisisse une ou plusieurs dates importantes de sa vie ou de celle sa famille (arrivée en Belgique, mariage, naissances, travail, etc.), de noter celles-ci sur des feuilles et de les placer au bon endroit sur l'échelle du temps.

Pour chacune des 4 thématiques, des feuilles de couleurs différentes seront utilisées pour en permettre la reconnaissance rapide.

En fin de module, une lecture globale de cette échelle sera faite en établissant des liens entre les différents événements.

France BAKKERS  
Rolande DENIS  
Collectif Alpha

<sup>1</sup> Voir *Citoyenneté et démocratie: un atelier de longue haleine pour préparer les élections*, pp. 9-11 de ce numéro.

<sup>2</sup> Ces feuilles sont disponibles sur demande auprès de la rédaction du *Journal de l'alpha* (tél: 02/213 37 04).

<sup>3</sup> Pour rappel, il s'agit d'un groupe de niveau moyen.

# *Elections communales en vue: tous à la maison... communale !*

*Le cours d'alpha débutant que j'ai bouclé cette année se situe place Quetelet, à deux pas de la maison communale de Saint-Josse, à Bruxelles. Ce sont d'ailleurs des locaux prêtés par la commune, dans l'académie de musique, qui nous abritent. Voilà déjà de bonnes raisons pour organiser avec le petit groupe (six personnes) une visite de la maison communale. Cette bâtisse un peu prétentieuse est charmante, à côté de l'immense tour cuivrée qui lui fait des courants d'air.*

## *Le projet*

Les élections communales approchant, les buts de la visite étaient tout de même plus variés. Il s'agissait de:

- construire une meilleure connaissance des diverses fonctions de la commune (celle de Saint-Josse étant prise comme exemple) en partant des expériences et des connaissances des étudiants, ceci en impliquant un(e) employé(e) dont les explications s'appuieraient sur les lieux;
- approcher concrètement au travers de son lieu fonctionnel et symbolique la question du pouvoir

politique et la part que nous y prenons, que nous pouvons y prendre comme citoyen, c'est-à-dire entre autres la question du vote en Belgique/au pays, pour soi/pour les enfants;

- peut-être rencontrer avec le groupe l'échevin concerné par l'alphabétisation et l'instruction publique, en sorte que le rôle de la commune puisse être mis en évidence et qu'un échange ait lieu avec les étudiants qui se débrouillent à l'oral.

Car la limitation était assez forte, la plupart des étudiants de ce petit groupe étant très débutants.

## *La réalisation*

Au secrétariat du bourgmestre, Madame Casimir a accueilli la demande avec cordialité et rendez-vous fut pris.

Notre guide, très sympathique (qui évitait les deux écueils de la bêtification/infantilisation et du discours rapide et «savant») a fait appel au concret pour expliquer la commune: la dimension des sièges dans la salle du conseil par exemple. L'aspect historique a été fortement mis en avant. Ces éléments ont suscité un intérêt réel, qui m'a surpris: la galerie des portraits des anciens bourgmestres (avec les dates), le vitrail comportant les symboles de la commune qui font référence au passé rural et agricole pas si lointain, la mosaïque au sol, une tapisserie ancienne rappelant des souvenirs très forts à certaines. Notre guide a également évoqué avec les étudiants les noms de rues, autres témoins du passé.





A la séance suivante, nous avons rassemblé nos souvenirs pour les mettre en commun. Nous avons eu également toute une discussion sur le droit de vote et la demande de nationalité. La participation était inégale à cause des différences de niveaux mais intense pour tous.

### *Réflexions*

Je ne m'attendais pas à un tel intérêt pour le passé. Le rappel de l'ancienne vie rurale de la commune a fait affluer tant de commentaires, de ponts entre le passé des étudiants ailleurs et le passé d'ici; il y a là une voie qui s'est ouverte, pleine d'idées à creuser.

La visite de la maison communale a aussi le mérite de rappeler concrètement au personnel contacté, croisé, la réalité des cours d'alpha incarnée dans des personnes particulières.

Tout l'intérêt d'une visite guidée pour l'enseignant consiste aussi dans le rapport au groupe différent; le guide fait tiers et une marge de liberté s'ouvre.

Même avec un groupe débutant, cette visite a du sens, pour peu que le guide garde contact avec le concret (désigner les objets, les faire toucher) et soit en adéquation avec le groupe. Cette visite peut générer beaucoup d'activités en aval, à l'oral comme à l'écrit, et ce à tous les niveaux (cartons avec le nom des différentes communes qu'on

connaît pour retrouver la sienne, associer des demandes - déclarer un bébé, chercher une école - et des services...).

Il était indispensable d'établir des liens avec notre réalité avant et après la visite. Qu'avons-nous à faire de la commune? Que pourrions-nous aussi y faire? La dernière fois, avons-nous parlé nous-mêmes? (Et si on rejouait la scène en classe?) Voterons-nous? Avons-nous déjà voté? Où pourrions-nous le faire? Comment serait l'idéal? Et ici, à l'école? Tiens, tiens...

Education à la citoyenneté? Remodelage d'anciennes connaissances et acquisition de nouvelles connaissances au sujet de la commune, du pouvoir politique, des élections. «Toucher du doigt» une histoire qui a à voir avec mon histoire. Etre visiteur dans un lieu où on est généralement demandeur. Le regard sera-t-il différent lors de la prochaine démarche? L'occasion aussi de déboucher sur des projets (exposer dans les locaux de la maison communale?, rencontrer d'autres étudiants alpha de la même commune?...). Cette année nous n'avons pas été si loin mais un chemin a été ouvert.

Véronique RAISON  
E.P.F.C.

# Le marché de la politique: analyse de la publicité électorale

L'animation qui suit se propose, à partir des tracts électoraux, de découvrir le marché de la politique: lire les tracts, les décoder, les décrypter, y déceler les pièges, les confronter à nos propres convictions...

## Matériel

- Tracts des différents partis politiques
- Grandes feuilles et marqueurs (ou tableau et craies)

## Déroulement

### 1. Travail en sous-groupes

Distribution des tracts des différents partis

#### Consigne 1

Qu'est-ce qui est le même dans la présentation?  
Que retrouve-t-on sur tous les tracts?

Un peu d'attention suffit aux participants pour repérer ce qui est de l'ordre du même: logo ou nom du parti, un numéro de liste, photos, slogans, textes, des noms de candidats, une couleur.

#### Consigne 2

Qu'est-ce qui est différent dans la présentation?

Un peu plus d'attention permet aux participants de signaler ce qui est de l'ordre de l'autre: format du tract, qualité du papier, couleurs ou pas, grandeur des photos, grandeur des slogans, longueur des textes, numéros différents des listes, candidats différents.

(Remarque: selon les compétences de scripteur des participants, le travail peut se faire oralement. La formatrice ou le formateur note.)

### 2. Rendu en grand groupe

**D'abord, les observations qui sont de l'ordre du même**

Le formateur organise la synthèse des observations et l'inscrit au tableau.

En grand groupe toujours, on détermine plus précisément les paramètres qui déterminent un parti politique en campagne électorale.

Exemples:

- un numéro pour chaque parti
- une couleur dominante pour chaque parti?
- le gros titre des tracts: est-ce un nom de candidat, un slogan, le nom du parti?
- y a-t-il répétition d'un même élément sur le tract?
- qui est mis en évidence? Tête de liste (à coup sûr!). Mais aussi des femmes, des jeunes, des immigrés?
- la profession des candidats





- les thèmes de campagne.

La détermination de ces paramètres favorise l'organisation des différences précédemment relevées en petits groupes.

### Les différences

Exemples:

- tenue vestimentaire et profession des candidats, apparence «sympa» ou non
- langage simple ou compliqué
- parti connu ou inconnu
- candidat(e)s connu(e)s ou inconnu(e)s
- ce qui est facilement compréhensible ou reste obscur.

24

### 3. Retour en sous-groupes

#### Comparaison de deux tracts

En fonction de ce qui a été fait en grand groupe, la comparaison peut se faire sur l'ensemble des paramètres ou, plus précisément, sur un seul. Si le travail de comparaison se fait d'abord sur un seul, on peut, à mesure, élargir la comparaison aux autres paramètres.

#### Consigne

Les deux tracts jouent sur un même élément. Lequel? A quoi cela vous fait-il penser?

Exemple (tiré des législatives de 1999):

Un tract d'Ecolo où ce qui est apparaît d'abord sur la page est *Quand c'est vert on avance*.

Un tract du Parti communiste où ce qui saute aux yeux est *Le Drapeau Rouge*.

(Remarque: il y a évidemment beaucoup à dire sur ces symbolisations.)

#### Comparaison de deux slogans

Quel est le slogan que vous préférez, que vous comprenez le mieux? Que veut-il dire pour vous?

Exemple (toujours tiré des législatives de 1999):

Un tract du PRL-FDF-MCC avec comme slogan:

*Unir pour réussir*

Un tract du PTB avec comme slogan: *Pour l'emploi, la justice et la médecine gratuite*



Dans la propagande des partis politiques pour les élections communales, il faut être attentif à certains éléments:

- la présence de candidates
- la présence de candidat(e)s de l'Union européenne
- les thèmes abordés

Exemples: l'insécurité, le tract se veut-il rassurant ou effrayant?, la participation du citoyen à la démocratie locale,...

Thierry VERHOEVEN  
La FUNOC

# Mieux connaître les enjeux des élections

Face au message désabusé que l'on entend souvent chez les participants («Qu'est-ce que ça change?»), voici un exemple d'animation que je mène, à l'approche des élections, avec un groupe d'alpha franco-phone de niveau débutant et moyen.

Durant les quelques semaines qui précèdent l'animation sur les élections, je demande aux apprenants de conserver les tracts électoraux qu'ils reçoivent.

Nous parlons de l'agitation, dans les médias et dans la ville, qui règne autour des candidats pendant la période préélectorale.

En général, c'est lors d'une discussion préliminaire de ce type que l'un ou l'autre stagiaire lance le message désabusé habituel:

*«De toute façon, qu'est-ce que ça change? Tous des pourris!».*

Souvent, d'autres embrayent sur le même ton. Je laisse dire et puis propose de réfléchir au fait qu'ils ne se valent sans doute pas tous, qu'ils ne sont peut-être pas à mettre tous dans le même sac puisqu'ils ont des idées différentes, qu'il y a plusieurs listes, etc...

J'essaie de montrer que lorsque des décisions, des lois importantes sont envisagées par des élus une fois en place, nous avons tous notre part de responsabilité puisque ces «personnalités» n'ont accédé au pouvoir que grâce à leurs électeurs qu'ils sont chargés de représenter!

Nous avons la chance de vivre en démocratie. Certains dans le groupe d'apprenants ont fui leur pays en raison de son régime autoritaire. Ces apprenants expliquent alors que leurs compatriotes n'ont pas le droit de donner leur avis, la répression, un seul parti, un seul chef, la corruption, etc...

Nous évoquons aussi le fait que les Belges ont dû se battre pour obtenir le droit de vote (petit historique, en bref).

Une particularité en Belgique: le vote est obligatoire (petit débat à ce sujet).

Pourquoi est-il important de voter?

Pourquoi est-il important de s'informer sur le programme élaboré par les différents partis?

Que se passe-t-il si une large part de la population s'abstient de participer au suffrage?

Lors de l'animation proprement dite, nous commençons par «dépouiller» les tracts électoraux apportés par les apprenants et la formatrice.

Il s'agit de les classer par numéro de liste, de les comparer, de constater que leur couleur a une signification,...



Ensuite, je trace au tableau l'axe gauche-droite et y place les noms des partis, leur couleur, leur abréviation, le maître-mot de leur campagne ainsi que leur équivalent en Flandres, avec l'aide des stagiaires qui ont ainsi l'occasion de communiquer tout ce qu'ils connaissent des grandes orientations politiques.

La gauche, le centre, la droite, les extrêmes, que défendent-ils?

Les électeurs choisissent le parti qui défend au mieux leurs intérêts.

Celui qui détient un patrimoine ne votera vraisemblablement pas pour le même parti que l'ouvrier qui ne vit que des ressources de son travail.

Pour qui votera (normalement) un boucher indépendant, par exemple?

Pour qui votera un chômeur?

Que signifie le terme «solidarité» au P.S.?

Que signifie le terme «liberté» au P.R.L.?

Je reconnais qu'ici, j'insiste assez longuement sur les dangers des idées d'extrême droite et sur les faits historiques ou actuels catastrophiques qu'elles ont engendrés.

Après ces longs débats, nous abordons les aspects plus techniques du vote:

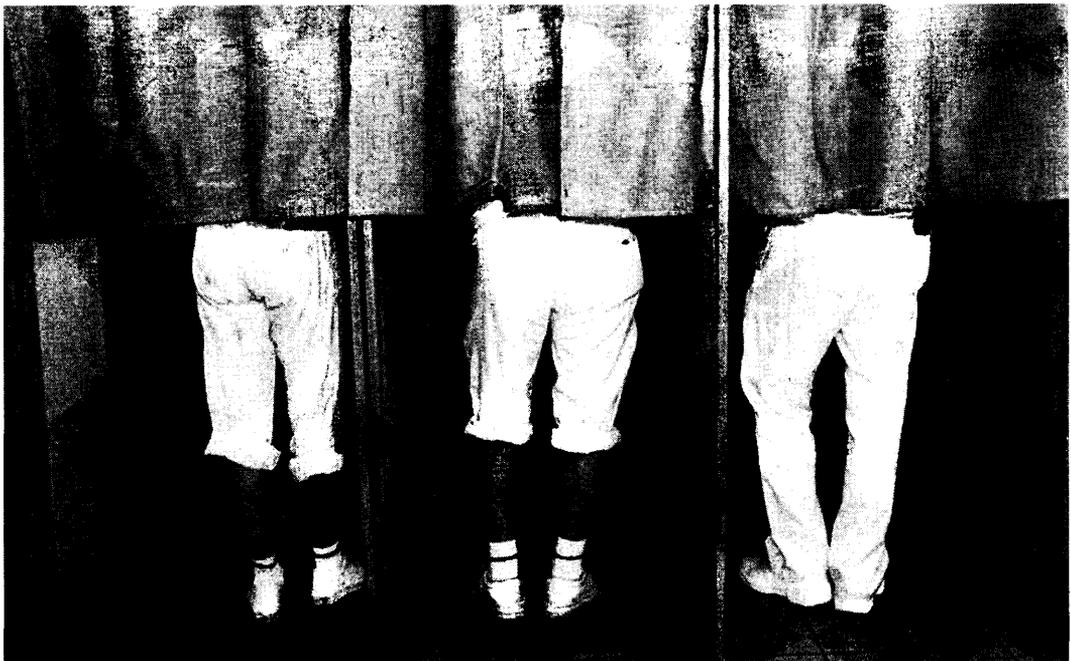
- vote électronique
- vote pour un ou plusieurs candidats
- vote pour un parti
- ce qui annule le vote
- les bulletins blancs
- la chambre, le parlement, etc...

Je pense qu'à ce moment précis, tous ou presque tous parmi ceux qui ont le droit de voter ont réellement l'**intention** d'aller jusqu'à l'isoloir.

Les analphabètes notent spontanément le numéro de la liste de leur choix sur un bout de papier qu'ils glissent dans leur poche. Ils sont capables de voter, de faire valoir leur droit et leur opinion.

Après les élections, nous nous intéressons bien sûr aux résultats, aux coalitions, etc...

Isabelle DEMORTIER  
Lire et Ecrire Verviers



# Pour préparer les élections...

## Citoyenneté: un guide pratique

Réalisé par le *Foyer (Centre régional d'intégration)*, ce guide est destiné aux élèves de fin du primaire, de début du secondaire, ou aux personnes en formation d'alphabétisation ou en formation de base.

Il est divisé en 3 parties:

- un livret «théorique» explique, dans un langage très simple, différents aspects relatifs à la démocratie et à ses institutions: la démocratie dans votre commune, la démocratie devient multiculturelle, qu'est-ce que la politique?, la Belgique, un état fédéral, etc...

- une farde de fiches pédagogiques propose différentes démarches très concrètes allant de «Mon quartier, notre quartier comme nous le rêvons» à «L'argent, le nerf de la guerre» en passant par l'approche concrète des notions de démocratie, de société civile, de majorité/opposition/coalition, etc...

- une farde de documents comprenant cartes, photos, affiches, graphiques, coupures de presse, etc... Ces 3 parties se complètent mutuellement: pour chaque fiche pédagogique, il est mentionné un renvoi vers le livret «théorique» et un autre vers les documents.

*Le guide est disponible:*

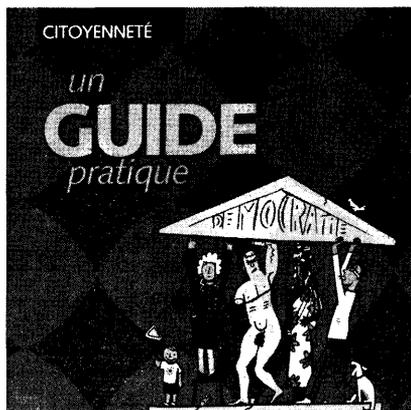
*au Foyer*

*Rue des Ateliers 25*

*1080 Bruxelles*

*Tél: 02/411 74 95*

*Fax: 02/411 04 39*



## Comme une commune

Ce kit pédagogique, qui, au-delà des élections communales, aborde la démocratie et la citoyenneté, a été réalisé par les asbl *CALIF* et *Microbus*, à destination d'un public en réinsertion socioprofessionnelle. Il peut cependant être utilisé, avec les adaptations nécessaires, avec un public alpha.

Il s'articule en six modules:

- un jeu des villes nouvelles qui consiste à construire la ville idéale

- une injection théorique: organigramme d'une commune, définition des axes politiques (social, administratif, économique, culturel, sportif...)

- un jeu de rôles: simulation d'un conseil communal

- un historique des communes

- une analyse des idéologies politiques

- une information sur «comment voter?».

*Pour tout renseignement concernant l'outil ou les animations proposées:*

- *CALIF*

*Colette THOMÉ*

*Tél/fax: 04/234 71 38*

*E-mail: calif\_lg@swing.be*

- *Microbus*

*Brigitte RORIVE ou Cilou THOMAS*

*Tél: 04/340 17 27*

*Fax: 04/340 17 28*

*E-mail: microbus@skynet.be*

## J'affiche et j'envoie, et vous...

Isabelle Keyeux est graphiste. Elle a conçu 8 affiches qui amènent à réfléchir à l'extrême droite. Réfléchir, c'est le terme qui convient puisque ces affiches sont imprimées sur du papier «alu». Quand on les regarde, on aperçoit vaguement son propre reflet...

A la base du projet, réalisé en collaboration avec le *Foyer culturel*, le *Centre de Jeunes* et la *Bibliothèque publique de Chiny et Florenville*, il est question de réagir activement à la montée de l'extrême droite en ouvrant un débat au départ d'une exposition. L'expo est accompagnée d'un dossier pédagogique, de suggestions, d'adresses

**DROITE**

**GAUCHE**

**DROITE**

**GAUCHE**

**DROITE**

**GAUCHE**

**ENSEMBLE DÉSAMORÇONS L'EXTRÊME DROITE**

J'ENVOIE UNE CARTE POUR CRIER MON SOUTIEN À LA DÉMOCRATIE, ET VOUS...

qui peuvent aider à mettre une animation en place (atelier de création plastique, débat, conférence, atelier de lecture et d'écriture, rencontre interculturelle, etc.).

Pour tout renseignement:

«J'affiche et j'envoie»

Rue de la Rosière 4

6820 Florenville

Tél: 061/31 33 79

Fax: 061/31 11 37

E-mail: fccf@skynet.be

**REGISSEUR**  
TIRONS PARTI DE NOTRE MÉMOIRE - LUTTONS CONTRE L'EXTRÊME DROITE  
J'ENVOIE UN CARTON POUR CRIER MON SOUTIEN À LA RÉMOCRATIE, ET VOUS...  
**OBSERVEUR**  
ATTENTION AU MIROIR DE L'HISTOIRE

### La vie politique communale

Le numéro de septembre de *L'Essentiel*, périodique présentant l'actualité en français simplifié et réalisé par la *FUNOC*<sup>1</sup>, présente deux aspects de la vie politique communale:

- la commune en ce qu'elle détermine une partie de notre vie: le CPAS (pour l'aide sociale, les hôpitaux...), l'aménagement du territoire (développement d'un environnement économique ou social, bien-être, sécurité...), etc.
- le droit de vote et d'éligibilité pour les immigrés issus de l'Union européenne (et les conditions de

ce droit) et le non droit des immigrés venus des pays tiers.

Pour tout renseignement et abonnement:

La *FUNOC*

*L'Essentiel*

Tél: 071/27 06 00

Fax: 071/33 32 19

### Comprendre sa commune et les institutions

*Le petit Ligeur*, publie régulièrement, à l'approche des élections, des pages qui, également en langage simplifié, tentent d'expliquer les enjeux et le fonctionnement de celles-ci. Ainsi, une page a déjà été publiée dans *Le Ligeur* du 29 mars 2000 (n°13) avec deux articles: «La commune: pour tous!» et «Voter pourquoi, voter comment?». A suivre en septembre...

En outre, un *Cahier du petit Ligeur*, «Comprendre la Belgique fédérale», explique toute l'évolution de la Belgique. Il décortique, notamment, la commune, ses compétences, son fonctionnement, les procédures de vote...

Pour tout renseignement:

Ligue des Familles

- *Le Ligeur*

Fax: 02/507 72 62

E-mail: [le.ligeur.jve@liguedesfamilles.be](mailto:le.ligeur.jve@liguedesfamilles.be)

- *Les cahiers du petit Ligeur*

Tél: 02/507 72 41 ou 507 72 96

### Des vidéos pour aborder les élections

La Médiathèque de la Communauté française possède, dans sa collection de vidéos documentaires, différentes vidéos qui peuvent être utilisées dans les groupes pour préparer les élections.

Pointons-en deux:

- «Droit de vote» (Emission *Autant Savoir* de la RTBF, 1991)

Des interviews de jeunes, de politologues, des images d'archives, des graphiques et des schémas servent à étoffer les aspects historiques et évolutifs de la législation (vote censitaire, vote des femmes, vote des jeunes de plus de 18 ans,...), les impacts et les causes de ces modifications, mais aussi les élections dans d'autres lieux (entreprises, associations),...

- *Cité sans voix* (CVB/Ligue des Familles, 1995)

Appelés pour remplir des tâches ingrates, les

migrants et leurs enfants ne bénéficient cependant pas des mêmes droits que les autochtones. Depuis plus de 15 ans, les Hollandais ont opté pour la double nationalité et le droit de vote des immigrés...

*Les vidéos de la Médiathèque sont disponibles en accès direct ou sur commande. Chaque centre de prêt dispose d'écrans de recherche de documents. Le site internet de la Médiathèque ([www.la-media-theque.be](http://www.la-media-theque.be)) peut également être consulté pour obtenir une information actualisée.*

### Concours photo

Le CESEP organise un concours photo dont le thème est «La campagne électorale des élections communales d'octobre 2000».

Le jury sera composé de femmes et d'hommes politiques, de politologues, de photographes et de responsables du monde associatif. Les deux premiers prix seront diffusés dans la revue du CESEP. Les 20 meilleures photographies de chaque catégorie (couleurs et noir/blanc) seront montées sur passe-partout et exposées dans le Brabant wallon après les élections. Elles seront également mises dans un kit qui pourra circuler, à la demande, dans les centres culturels et les cercles photographiques après les élections.

La date de rentrée des photos est fixée au 15 novembre 2000.

*Pour tout renseignement complémentaire:*

*CESEP*

*rue de Charleroi 47*

*1400 Nivelles*

*Tél: 067/21 94 68 ou 89 08 50*

*Fax: 067/21 00 97*

*E-mail: [cesep.asbl@euronet.be](mailto:cesep.asbl@euronet.be)*

### Site internet

Le CESEP a ouvert depuis le 10 mars 2000 un site «Election.be» composé de quatre pages:

- la page questions-réponses où le citoyen peut déposer ses questions, ces dernières étant commentées dans la semaine;
- la page bibliographie comprenant des jeux, des livres, des outils pédagogiques, des adresses,...;
- la page interactive qui est un espace ouvert à la

parole citoyenne (revendications, slogans, tags, pensée du jour,...);

- la page agenda qui est entièrement consacrée aux manifestations, conférences, rencontres, activités traitant du droit de vote et des élections communales.

Pour participer, pas besoin d'être branché «on line». Un simple appel téléphonique, un courrier suffit pour transmettre à la rédaction questions et/ou agenda d'activités.

*Adresse:*

*CESEP*

*«Election.be»*

*Rue de Charleroi 47*

*1400 Nivelles*

*Tél: 067/21 94 68*

### Ça ne changera rien! (ou alors...)

Ce spectacle, créé par la *Compagnie Maritime* avec des acteurs du terrain associatif, raconte l'histoire de Richard et Adrien coincés dans un hôpital qui organise des élections. Richard décide de se présenter. Adrien, d'abord réticent, finit par soutenir Richard; il n'a pas envie de voir débarquer l'autre candidat, un certain Lefèvre, dont le programme a des allure de montagne autrichienne....

En septembre, le spectacle tournera le 15 à Beaumont, le 20 à Flémalle, le 22 à Morlanwelz, le 27 à Liège, le 28 à Philippeville, le 29 à La Louvière et le 30 à Bruxelles. En octobre, il sera le 1er à Bertrix, le 3 à Braine-le-Comte, le 5 à Charleroi et le 12 à Hannut.

*Pour tout renseignement:*

- *Compagnie Maritime*

*Tél: 067/87 83 54*

- *CESEP*

*Tél: 067/87 83 54*

<sup>1</sup> *L'Essentiel fête ses dix ans en ce mois de septembre. En juin dernier, il a publié son 100<sup>ème</sup> numéro. Ce numéro 100 inclut un cahier spécial qui rappelle les finalités du journal, les grandes étapes de son évolution, ainsi que son fonctionnement.*

# Extrême droite, non merci!

«Le plus solide et le plus durable trait d'union entre les êtres, c'est la barrière». (Pierre Reverdy)

En vue des élections communales du 8 octobre 2000, un grand nombre d'associations bruxelloises se sont unies pour organiser une campagne d'information et d'action intitulée *Extrême droite, non merci! Pour que vive Bruxelles.*

Dans le cadre de cette campagne, ITECO<sup>1</sup> propose une journée de formation pratique à l'argumentation en vue d'outiller les participants pour élaborer un argumentaire à opposer aux slogans et au programme de l'extrême droite et de les préparer au débat avec les sympathisants de ce mouvement.

Avec une dizaine d'animateurs du Collectif Alpha, nous avons suivi cette formation. Nous avons d'abord travaillé sur l'idéologie de l'extrême droite. Notre vision de la question était lacunaire: elle se limitait souvent au racisme et aux propos sécuritaires. Afin de ne pas effaroucher ses électeurs potentiels, l'extrême droite dévoile, en effet, moins volontiers d'autres aspects redoutables de son programme.

Entre autres:

- la remise en cause des conquêtes politiques et sociales des femmes
- l'intolérance religieuse et politique
- le refus des valeurs démocratiques
- la remise en cause de nombreux droits politiques et sociaux (syndicalisme, droit de grève, sécurité sociale, chômage,...)
- la restriction des libertés en ce qui concerne l'usage des langues.

Ensuite, nous avons élaboré une série de répliques. La brochure qui nous a été remise nous a permis d'enrichir nos réponses et de mieux structurer nos idées.

Nous avons également abordé les techniques de communication interpersonnelle. Confrontés aux sympathisants de l'extrême droite, il faut pouvoir réagir fermement et garder son

calme face à des contradicteurs hostiles. Dans ces moments-là, notre attitude est aussi importante que la valeur de nos arguments.

Toutefois, la formation gagnerait à être un peu plus longue, pour permettre, comme il est prévu, de s'exercer par des jeux de rôle.

Au Collectif Alpha, notre public est constitué en grande majorité d'immigrés. Paradoxalement, il arrive parfois à nos participants de sympathiser avec les idées de l'extrême droite!

Certains nous disent:

- «*Il y a trop d'étrangers en Belgique.*»
- «*C'est normal que les Belges soient prioritaires.*»
- «*Les hommes politiques sont tous pourris.*»
- «*Certains partis disent qu'ils veulent le bien des immigrés, mais ce sont des hypocrites. Il vaut mieux voter pour le Vlaams Blok qui est sincère.*»
- «*Il faut rétablir la peine de mort.*»

C'est pourquoi, il nous semble nécessaire d'adapter une animation de ce type à destination de notre public.

France BAKKERS  
André BARTHELEMY  
Gilles HUTEREAU  
Collectif Alpha

<sup>1</sup> Centre de Formation pour le Développement.

Pour tout renseignement concernant les formations, vous pouvez contacter ITECO au 02/243 70 30.

## Les Centres régionaux d'Intégration au coeur de la sensibilisation du public avant les élections communales

Le 8 octobre prochain, tous les ressortissants de l'Union européenne auront la possibilité de voter aux élections communales. Ainsi, chacun d'entre eux pourra s'exprimer en utilisant un droit qui existe déjà dans certains pays limitrophes comme les Pays-Bas.

Les Centres régionaux d'Intégration<sup>1</sup> développent, pour cette population, des actions de sensibilisation afin de mieux faire connaître et comprendre cette échéance électorale. Voici un bref aperçu du travail en cours dans les régions couvertes par les six centres actifs en Wallonie.

### A Charleroi

Le C.R.I.C. a entrepris différentes actions:

- la rédaction et la diffusion, en collaboration avec d'autres associations, de deux brochures informatives (une destinée aux ressortissants des Etats membres de l'Union européenne, l'autre aux nouveaux naturalisés);

- la rédaction d'un formulaire d'évaluation de l'action menée en ce sens par les associations (public visé, moyens mis en oeuvre...);

- l'organisation, le 26 septembre, d'une journée de la citoyenneté (en collaboration avec le CUNIC<sup>2</sup>), avec, en matinée, une conférence de Pierre Blaise sur le droit de vote des étrangers et, en après-midi, une animation destinée au grand public. Les associations seront également présentes à cette journée via des stands.

### A La Louvière

Le Ce.R.A.I.C. a réalisé avec d'autres partenaires une cassette vidéo portant sur la possibilité offerte aux ressortissants des pays de l'Union européenne de participer aux élections communales d'octobre 2000.

Cette cassette est disponible pour les associations, les plans sociaux intégrés et les communes qui en font la demande. Elle sert également de support pédagogique dans le cadre d'organisations de conférences, de débats et d'animations.

Le Ce.R.A.I.C. a diffusé des bulletins de demande

d'inscription sur la liste des électeurs et a apporté une aide administrative et explicative pour les compléter.<sup>3</sup>

Il va également organiser des séances d'information en vue d'une meilleure connaissance du fonctionnement des institutions belges. Le droit de vote y sera abordé. Ces séances auront lieu le 14 septembre à Chapelle-lez-Herlaimont, le 21 septembre à La Louvière et le 28 septembre à Manage.



## *A Liège*

Le C.R.I.P.E.L. a entamé une série de démarches:

- interpellation des communes, des associations, des partis politiques et des syndicats sur la suite qu'ils comptent donner à la circulaire du 3 juin relative à l'inscription comme électeurs des citoyens non belges issus de l'Union européenne. Les résultats de cette action ont été communiqués lors d'une conférence de presse début juin.

- exercices de simulation de vote: une série de séances sont organisées dans différentes communes de l'arrondissement de Liège, en collaboration avec les pouvoirs communaux et les associations, afin d'initier les nouveaux votants. A cette occasion a lieu une présentation des compétences de la commune.

- diffusion de tracts, vidéo et affiches pour promouvoir la participation aux élections.

- coordination d'une ensemble d'initiatives locales sur les élections. Dans ce cadre, le C.R.I.P.E.L. a mis sur pied trois modules de formation sur les élections, en collaboration avec la commune de Herstal. Ces trois modules abordaient les questions suivantes: les élections (critères pour être élu, pour pouvoir voter), comment voter? pourquoi? pour qui?, les compétences de la commune et de la province.

## *A Mons*

Le C.I.M.B. a procédé à une large diffusion d'affiches et de dépliants informatifs auprès des ressortissants européens et des services publics qui tenaient le rôle de relais. Il a également organisé des permanences pendant lesquelles le public avait la possibilité de s'informer et de s'inscrire sur la liste des électeurs.

Parallèlement, le C.I.M.B. a tenté de rassembler pour un débat des candidats d'origine immigrée se présentant sur les listes des partis démocratiques représentés dans la région. N'ayant pas reçu de réponse des présidents des partis concernés, ce débat a été annulé. Toutefois, cette démarche sera remplacée par un débat après les élections avec les mêmes candidats. Ceux-ci seront invités à s'exprimer sur le vote des électeurs européens et sur l'ex-

## *Les Centres régionaux d'Intégration*

### **Centre régional d'Intégration de Charleroi (C.R.I.C.)**

Rue Tumelaire 96  
6000 Charleroi  
Tél: 071/20 98 60  
Fax: 071/20 98 61

### **Centre d'Action interculturelle de la région du Centre (Ce.R.I.A.C.)**

Rue Dieudonné François, 43  
7100 Trivières  
Tél: 064/26 01 77  
Fax: 064/26 52 53

### **Centre régional d'Intégration pour les Personnes étrangères ou d'origine étrangères de Liège (C.R.I.P.E.L.)**

Boulevard de la Constitution 19 bte 1  
4020 Liège  
Tél: 04/349 51 30  
Fax: 04/344 27 60

### **Centre interculturel de Mons-Borinage (C.I.M.B.)**

Ancien Hôtel de Ville  
Place de Jemappes  
7012 Jemappes  
Tél: 065/88 66 66  
Fax: 065/88 56 97

### **Centre d'Action interculturelle de la Province de Namur (C.A.I.)**

Rue Docteur Haibe 2  
5002 Saint-Servais  
Tél: 081/73 71 76  
Fax: 081/73 04 41

### **Centre régional de Verviers pour l'Intégration des Personnes étrangères ou d'origine étrangère (C.R.V.I.)**

Rue de Hodimont 44  
4800 Verviers  
Tél: 087/35 35 20  
Fax: 087/35 55 20

tension du droit de vote aux non Européens en 2006.

Enfin, le travail d'information (affiches et dépliants) sur les aspects techniques du vote et les enjeux électoraux continue jusqu'aux élections.

### A Namur

Le C.A.I. a organisé une séance d'information adapté à un public de nouveaux votants sur leur droit d'électeurs et d'éligibilité. Parallèlement, il a mené une enquête auprès des communes de la province comptant au moins 4% de ressortissants européens, sur la manière dont elles ont rempli leur obligation d'information auprès de ce public.

Le 22 septembre, le C.A.I. rejoindra l'initiative d'Infor-Jeunes Namur pour une soirée préélectorale avec, à la clé, la question suivante: quelle place laissera-t-on aux populations et aux jeunes issus de l'immigration en termes de partenariats, de partage d'expériences et de développement de leurs potentialités dans le cadre des échanges avec l'extérieur et, notamment, avec les pays étrangers?

Le 26 septembre, le C.A.I. organisera une rencontre collective et conviviale sur le thème: quelles identités aujourd'hui? Il s'agira de mener une réflexion sur les liens entre identités et droits civils et politiques, de créer des synergies entre acteurs de secteurs différents et d'impliquer davantage la population étrangère dans notre système social et politique. Au programme: exposés de Luc Mubiangiey et Jean Cornil, ateliers et, en soirée, spectacle de Dieudonné Kabongo.

### A Verviers

Le C.R.V.I., dont l'action touche les communes francophones de l'arrondissement de Verviers, a:

- proposé d'aider les communes à faciliter l'exercice du droit de vote à des personnes belges ne connaissant pas ou peu le français;

- dressé un inventaire des mesures prévues par les administrations communales pour avertir les ressortissants européens des démarches à accomplir pour s'inscrire comme électeurs;

- mis sur pied, en collaboration avec la communauté grecque (et les communautés espagnole, italienne et française), d'une campagne de sensibilisation sur l'importance des élections;

- organisé en juin dernier une conférence de presse sur les démarches à suivre pour s'inscrire.

En septembre, une nouvelle conférence de presse sera organisée pour rappeler aux personnes inscrites que le C.R.V.I., et les communautés, sont à leur disposition pour leur expliquer comment voter.

(Info réalisée sur base d'un article de Dominique WATRIN<sup>4</sup> en collaboration avec les représentants des Centres régionaux d'Intégration)

<sup>1</sup> *Organisés par le décret wallon du 4 juillet 1996 relatif à l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère.*

<sup>2</sup> *Centre Universitaire de Charleroi.*

<sup>3</sup> *Au moment de la parution de ce numéro du Journal de l'alpha, il n'est plus possible de s'inscrire sur cette liste, la date limite ayant été fixée au 31 juillet 2000.*

<sup>4</sup> *Dominique WATRIN, Les centres régionaux d'Intégration au coeur de la sensibilisation du public avant les élections communales, in Osmoses (revue de la Fédération des Centres régionaux pour l'Intégration - Fé.C.R.I.), n°16/juillet-août-septembre 2000, pp. 4-6. Contact: Route de Gembloux 500 - 5002 Saint-Servais - Tél: 081/73 22 40.*

# *Le droit de vote des étrangers: un combat pour rien?*

*Un combat long de quelque trois décennies et dont le scrutin communal à venir rappelle qu'il n'est toujours pas gagné par ceux qui l'initièrent fin des années 60. Qui plus est, un combat qui, sur fond d'enjeux variant au fil du temps, manque aujourd'hui cruellement de combattants. Ainsi apparaît l'histoire de la revendication du droit de vote pour les étrangers résidant en Belgique - des étrangers qui, ironie de l'histoire, semblent estimer toujours plus que le changement de nationalité est le chemin le plus court vers l'acquisition des droits réservés aux nationaux...*

Si, par rapport à certains pays d'Europe - les Pays-Bas, par exemple -, la Belgique peut sembler largement à la traîne au niveau de la question de l'octroi du droit de vote aux étrangers, il n'en faut pas moins constater qu'elle est l'un des tous premiers pays européens où cette question a été posée.

De fait, dès la fin des années soixante, un mouvement en faveur des droits politiques des immigrés apparaît en Belgique - plus précisément en Wallonie -, alors qu'il faudra attendre encore longtemps avant que l'on puisse déceler pareil mouvement dans d'autres pays européens.

Comment expliquer pareil paradoxe? Autrement dit, comment expliquer qu'alors que cette revendication apparaîtra en Belgique bien avant qu'elle ne se manifeste dans d'autres Etats européens - et n'y reçoive, dans certains d'entre eux, une réponse politique positive -, il n'est, aujourd'hui en Belgique, plus grand monde pour se mobiliser autour du droit de vote pour les étrangers?

Surtout, comment expliquer que ce combat jamais gagné a cessé, à l'heure actuelle, d'être un combat par faute de combattants - tant il apparaît, entre autres, que ceux qui, hier, revendiquaient haut et fort le droit de vote pour les immigrés, ne sont plus tous certains, quelque trente ans plus tard, de la nécessité de poursuivre cette lutte historique?

On le verra plus en avant, les éléments explicatifs sont nombreux, qui tiennent tant au fait que ceux qui ont historiquement porté la revendication des droits politiques pour les immigrés manquaient cruellement de relais auprès des sphères politiques, mais qu'en plus - et peut-être surtout - ils portaient cette revendication dans un contexte en évolution permanente...

## **1968 : la création des Conseils communaux consultatifs d'immigrés**

C'est au travers de la création, en 1968, des premiers Conseils communaux consultatifs d'immigrés (C.C.C.I.) que se concrétise, pour la première fois en Belgique, une ébauche formelle de participation à la vie politique des immigrés. Si l'histoire retient essentiellement que ces Conseils communaux consultatifs sont nés sous l'impulsion de la FGTB et de la CSC, l'idée de permettre une participation des immigrés est déjà défendue par différents groupements dès 1964.

De fait, dès cette date, des voix s'élèvent, notamment dans des groupes internationaux, pour que soient créées des structures grâce auxquelles les étrangers pourraient accéder à une forme d'anti-chambre de la démocratie - à l'époque, il n'est pas encore question du droit de vote en tant que tel. C'est le cas, par exemple, du Bureau International du Travail, dont certaines recommandations conseillent la mise sur pied de formes de participation à définir, à l'instar, d'ailleurs, de certains documents rédigés par des hauts fonctionnaires de ce qui était à l'époque le Marché Commun. De même, au sein de la vie politique belge - notamment socialiste et communiste - des initiatives favorables à une plus grande implication des immigrés dans la société belge émergent peu à peu.

Si, à partir de 1968, près de 33 C.C.C.I. seront créés, il n'empêche que très vite ils vont montrer leurs limites; conçus comme des organes parallèles aux conseils communaux et composés d'immigrés élus par d'autres immigrés, ces conseils ne permettaient en effet pas une vraie participation politique des immigrés, les avis - seulement consultatifs - formulés en leur sein n'étant que rarement débattus par les élus communaux.

C'est au début des années septante que la revendication du droit de vote pour les immigrés va alors clairement émerger, plus précisément lors de ces Semaines de l'immigré qui eurent lieu annuellement de 1967 à 1974.

De fait, lors de l'édition 1971, le front commun syndical liégeois CSC-FGTB prononce publiquement la question qui, jusqu'alors, n'a pas été posée: veut-on octroyer le droit de vote aux étrangers? Le front commun syndical liégeois prend ainsi clairement position en faveur du droit de vote et d'éligibilité pour les immigrés, estimant qu'accorder à ceux-ci des garanties dans les domaines économique, social et culturel ne suffit pas pour leur permettre une participation politique. L'événement est d'autant plus important que deux députés - le socialiste Glinne et le communiste Levaux - participent à cette Semaine de l'immigré et vont porter le débat au niveau politique en transformant le texte de la revendication du front commun CSC-FGTB en une proposition de loi visant l'octroi du droit de vote aux étrangers.

36

Dès le tout début des années septante, des députés - dont les deux précités - introduisent ainsi des propositions de loi visant à accorder le droit de vote

aux étrangers. Il est important de relever que, dès ces premières propositions de loi, la distinction entre étrangers CEE et étrangers non ressortissant d'un Etat européen est présente. La proposition de loi de Glinne ne concerne ainsi que «les ressortissants des pays signataires du Traité de la CEE», tandis que Levaux s'oppose, quant à lui, à toute condition de nationalité. Un clivage qui opposera longtemps socialistes et communistes, et par la suite, lorsque les communistes ne seront plus représentés au Parlement, socialistes et écologistes. Notons d'ailleurs que jusqu'en 1992, le Parti Socialiste s'inscrira dans une logique d'octroi de vote aux seuls ressortissants européens.

### Absence de relais auprès des élites politiques

On peut s'interroger sur le fait que, alors que la revendication du droit de vote avait trouvé le chemin du Parlement via des propositions de loi, elle n'ait pas pu se concrétiser à cette époque. D'autant plus que, outre que ces propositions n'émanaient pas des seuls socialistes ou communistes, mais aussi de membres du PSC (proposition Liénard), des acteurs de la société civile prenaient également position en faveur d'un élargissement du corps électoral aux étrangers; dans une déclaration de 1973, les Evêques de Belgique affirmaient ainsi clairement qu'il fallait promouvoir l'égalité entre les Belges et les étrangers, notamment en permettant à ceux-ci de participer à la vie politique - manière prudente mais explicite de la hiérarchie catholique de se positionner pour l'octroi du droit de vote.

La réponse à cette question réside essentiellement dans le fait que ces propositions de loi étaient avant tout le fait de parlementaires isolés au sein de leurs partis respectifs, partis qui s'abstenaient précisément de prendre position. Autrement dit, si les différents mouvements qui, au sein de la société civile, revendiquaient l'octroi du droit de vote - entre autres le MOC - trouvèrent l'un ou l'autre relais politique, ceux-ci ne trouvèrent pas d'écho au sein de leurs partis respectifs. En clair, il y avait des mouvements - associatifs, syndicaux... - , il y avait des individualités politiques (Glinne, Levaux, Petry, Lallemand...), mais il n'y avait pas de volontés politiques au sein des partis politiques.

«Objectif 82», qui, à partir de 1977, devient le principal porteur de la revendication du droit de vote,

Tiré de «Citoyenneté: un guide pratique»

sera confronté à la même difficulté. Se donnant comme objectif d'obtenir le droit de vote pour les immigrés résidant en Belgique pour les élections de 1982, le mouvement, s'il disposait d'une assise fort large - syndicats, associations belges et immigrées, universités... - n'en était pas moins constitué de personnes marginalisées au sein des groupes qu'ils représentaient ou qu'ils affirmaient représenter. En bref, il s'agissait plus de personnes exerçant une certaine contestation au sein des appareils - de gauche ou de droite - auxquels ils appartenaient, que de personnes pouvant faire office de relais auprès des élites de ces appareils.

Il n'empêche, au vu de la déclaration gouvernementale du Gouvernement Martens I d'avril 1979, qui prévoyait de favoriser l'«intégration des immigrés en leur accordant, sous certaines conditions, le droit de vote pour les élections communales», on peut se demander s'il ne s'en est pas fallu de peu pour qu'«Objectif 82» réussisse dans son entreprise.

Mais deux obstacles vont alors se dresser devant le mouvement créé en 1977. D'une part, un obstacle légal, puisque le Conseil d'Etat met fin à un débat qui opposait à l'époque les constitutionnalistes François Rigaux et Francis Delpérée en affirmant, au travers d'un avis rendu le 22 octobre 1980, que le droit de vote des étrangers aux élections communales est subordonné à la révision préalable de l'article 4, alinéa 2 de la Constitution. Un véritable couperet légal qui vient frapper les ambitions d'Objectif 82, mais qui ne peut faire oublier un élément sans doute plus important déjà perceptible dès le milieu des années '70: le racisme commence peu à peu à gangrener le paysage politique.

Un phénomène qui se manifestera d'abord à Bruxelles - Roger Nols y contribuant largement - et que les porteurs de la revendication du droit de vote ne vont pas immédiatement comprendre. De fait, jusqu'à la fin des années '70, c'est essentiellement en Wallonie qu'est mené ce combat pour le droit de vote. Toujours est-il que le racisme institutionnel et politique va s'accroître: l'ensemble des partis est touché et, bientôt, il ne reste plus que le Parti communiste et les partis écologistes naissant pour revendiquer de manière claire l'octroi du droit de vote pour les immigrés. Les autres partis, quant à eux, vont adopter des positions toujours moins progressistes et se prononcer pour une participation politique des étrangers via leur naturalisation.

Alors que l'ensemble de la classe politique n'entrevoit plus de participation des immigrés à la vie politique qu'au travers de l'acquisition de la nationalité belge, la question du droit de vote, occultée tout au long des années 80 par une lourde chape de plomb de racisme institutionnel et politique, réapparaît néanmoins vers la fin de la décennie. Non plus dans le chef des combattants de la première heure, désormais en déroute militante, mais au travers d'un projet de directive de la Commission européenne accordant à tous les ressortissants de l'Union européenne le droit de vote aux élections communales.

A partir de ce moment, la revendication historique du droit de vote cesse d'être portée par les mouvements de base qui l'ont initiée et entre dans la sphère des experts européens, dans la sphère des accords entre Etats. Un nouveau cadre de référence, donc, mais qui, au passage, modifie la conception de l'acquisition des droits qui avait jusqu'alors prévalu: le droit de vote n'est plus tant un droit revendiqué par les citoyens, mais devient pratiquement une espèce de droit «administratif» donné par l'Etat, ou plutôt par les Etats. La preuve en est, par exemple, que le ressortissant européen qui «souhaite» voter doit préalablement se soumettre à une procédure d'inscription sur des listes électorales, la preuve en est, également, du taux de participation extrêmement faible des ressortissants européens lors des divers scrutins électoraux.

C'est dans ce contexte d'élargissement du corps électoral aux ressortissants européens que le droit de vote pour les immigrés hors Union européenne va à nouveau se profiler, certains ne manquant pas de relever que la nouvelle définition de la citoyenneté qui se met en place avec le Traité de Maastricht aboutit à créer deux catégories d'étrangers. Sans doute aussi, les événements autour de la mort de la jeune Loubna Benaïssa vont-ils rappeler, au moins sur un plan symbolique, que les immigrés n'ont toujours pas, en 1997, le droit de participer au moindre scrutin électoral à même d'influer sur la vie politique. Mais si la question émerge à nouveau, ce n'est pas tant parce que la classe politique estimerait nécessaire de combler un déficit démocratique. L'enjeu, une fois de plus, a changé de nature, en tout cas en ce qui concerne la situation spécifique de Bruxelles. En clair, le dossier du droit de vote des immigrés est devenu un enjeu à forte charge communautaire: l'immigration à Bruxelles étant essen-

tiellement d'expression francophone et non pas néerlandophone, il y a là un extraordinaire vivier d'électeurs potentiels susceptible d'assurer l'hégémonie des francophones sur la capitale. La Volksunie avait d'ailleurs compris l'enjeu dès le début des années '70, en s'opposant à une modification de la législation sur l'acquisition de la nationalité belge. Une position qui a depuis contaminé l'ensemble de partis flamands, à un point tel qu'aujourd'hui, le dossier du droit de vote des immigrés ne peut plus être lu sur l'axe classique gauche-droite, mais bien sur un axe Flamands-francophones. Des partis francophones dont il ne faudrait pas croire qu'ils sont plus ouverts aux étrangers, malgré l'amnésie qui semble les frapper par rapport à la position qui était la leur il y a quelques années seulement (rappelons ainsi qu'il y a à peine cinq ans, le PRL préconisait encore le renvoi des chômeurs de longue durée d'origine immigrée...). La réalité est, d'une manière plus prosaïque, que les partis francophones ont largement compris l'importance d'exploiter le vivier d'électeurs francophones à Bruxelles, noeud infernal de l'Etat belge. Un Etat belge dont on doit également rappeler que l'une des composantes - la Flandre - est largement gagnée par une vision disons «ethnicsante» de l'Etat. Pareil élément est, bien sûr, de nature à faire diverger Flamands et francophones sur les conditions pour acquérir la nationalité belge, les premiers estimant, d'une manière générale, que pour devenir belge, il faut connaître la langue du pays où l'on habite. C'est en ce sens qu'il faut d'ailleurs comprendre l'idée préconisée par le président du VLD lorsqu'il évoque la nécessité de mettre sur pieds des «contrats de citoyennisation», comme aux Pays-Bas, à l'intention des immigrés, contrats qui auraient pour objectif de soumettre ces derniers à un apprentissage d'un certain nombre de règles de la vie démocratique, de civisme, de maîtrise du jeu politique ou de la langue...

### *Un combat terminé?*

On peut, au terme de ce bref aperçu, s'interroger: ce combat en faveur de l'octroi du droit de vote aux immigrés, initié il y a un peu moins de trente ans, a-t-il servi à quelque chose? La réponse est paradoxale: oui, cela a servi à quelque chose, mais pas à ce que l'on croyait. Alors à quoi cela a-t-il servi? Assurément à assouplir toujours davantage la procédure d'acquisition de la nationalité belge, puisque si le droit de vote n'a jamais été accordé ou retenu comme solution pour permettre la participation des immigrés à la vie politique, à chaque fois

qu'il est revenu sur le devant de la scène politique, il y fut répondu par un assouplissement de la procédure de naturalisation. Et dans le même temps, changer de nationalité - devenir belge - est devenu toujours davantage un droit plutôt qu'une faveur: les étrangers n'ont pas le droit de vote, mais ils ont le droit de devenir belge ou non.

Ajoutons à cela que si la lutte pour le droit de vote est longue de presque trois décennies, on arrive également au terme d'un cycle migratoire: autant les premières générations ne voulaient pas entendre parler d'un changement de nationalité, autant les nouvelles n'ont plus pour préoccupation de se battre pour leur nationalité et d'obtenir le droit de vote. Leur préoccupation, c'est bien d'acquérir le plus rapidement possible la nationalité belge et obtenir par là tous les droits y afférant. C'est bien d'une vision instrumentalisée de la nationalité qu'il s'agit et il me semble qu'elle ne concerne pas seulement les jeunes générations issues de l'immigration, mais, d'une manière plus large, les nouvelles migrations. Les réfugiés politiques, par exemple, n'hésitent guère longtemps à acquérir ou essayer d'acquérir la nationalité du pays dans lequel ils ont demandé l'asile. Même chose pour nombre de Chiliens, de Vietnamiens etc. qui, installés en Belgique et ayant la nationalité de ce pays, n'ont pas l'impression d'avoir perdu leur identité au travers de ce changement de nationalité. Il y a là un phénomène qui n'existait pas à l'époque des anciennes migrations, quand le changement de nationalité était perçu par les migrants comme un abandon de leur identité culturelle, quand il y avait identification entre l'identité revendiquée par l'individu et le passeport attestant cette identité. Aujourd'hui, on assiste plutôt à une multiplication des identités portées par un même individu, à un point tel que l'on peut dire que la revendication que les migrants pourraient exprimer à l'avenir résiderait non plus dans l'octroi du droit de vote, mais dans l'acquisition d'une double, voire d'une triple nationalité...

Andrea REA  
Sociologue, U.L.B.

Texte tiré de l'Agenda interculturel n°186, **Tu votes? Moi, non plus...**, septembre 2000, pp. 9-12. L'Agenda interculturel est réalisé par le C.B.A.I. - Avenue de Stalingrad 24 à 1000 Bruxelles - Tél: 02/513 96 02 - Fax: 02/512 17 96 - E-mail: cbai@skynet.be

### Changement d'adresse

Lire et Ecrire Bruxelles a déménagé, entraînant dans son sillage la rédaction du Journal de l'alpha.

Voici la nouvelle adresse:

Lire et Ecrire Bruxelles

Le journal de l'alpha

Rue d'Alost 7 - 1000 Bruxelles

Tél: 02/213 37 04

### Les outils pédagogiques pour l'alphabétisation et la formation de base

Les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2000 aura lieu, à Saint-Vaast, une rencontre de formateurs organisée par le Comité *Alphabétisation: Communauté française - Région wallonne - Région de Bruxelles*.

Stands et ateliers de présentation d'outils pédagogiques utilisés par des acteurs des divers secteurs: éducation permanente, insertion socioprofessionnelle, enseignement de promotion sociale, enseignement à distance, formation professionnelle, etc.

Parmi les thèmes des ateliers: les méthodologies générales, les ateliers d'expression, l'audiovisuel et les médias, les outils centrés sur la citoyenneté, l'insertion socioprofessionnelle, ou encore les besoins de publics spécifiques.

Pour mémoire, le Comité *Alphabétisation*, réunissant des interlocuteurs des pouvoirs publics et du monde associatif, s'était constitué en préparation de la Rencontre internationale *Alphabétisation, Francophonies, Pays industrialisés* (juin '99 à Namur) avec l'intention de poursuivre au-delà son activité et sa réflexion. La rencontre de Saint-Vaast est une première concrétisation de «l'après-Namur».

L'invitation à cette rencontre, prévue pour rassembler quelques 200 formateurs, parviendra aux intéressés en octobre, par le canal des différents opérateurs publics et associatifs.

Informations complémentaires:

Lire et Ecrire communautaire

Tél: 02/502 72 01

Fax: 02/502 85 56

### Visites au Musée

Les **Musées Royaux des Beaux-Arts - Service éducatif** souhaite créer des relais avec les formateurs des centres d'alphabétisation afin d'ouvrir leurs portes aux apprenants. A l'initiative individuelle de certains centres d'alpha, de telles visites ont déjà eu lieu et ont rencontré un grand enthousiasme, tant de la part des apprenants, que des formateurs et des guides du Service éducatif.

La découverte de la richesse du partage des savoirs a incité le Service éducatif à construire des visites sur mesure à destination d'un public peu scolarisé.

Pour être le plus adéquat possible, le Service propose une rencontre préalable avec les formateurs. Ceci afin de présenter la méthodologie de travail, de définir les objectifs de chacun et de construire l'indispensable relais pour que ces visites au musée soient riches d'apprentissages.

Date: le jeudi 5 octobre 2000 à 13h30

Lieu: Service éducatif (rue du Musée 9 - 1000 Bruxelles)

Participation à confirmer auprès des:

*Musées Royaux des Beaux-Arts*

*Service éducatif*

Anne QUERINJEAN

Tél: 02/508 33 50

Fax: 02/508 32 32

### Devenir belge

Acquérir la nationalité belge? Si oui, comment? Le code de la nationalité et les procédures qui s'y rapportent étant très complexes (de nouvelles dispositions sont entrées en vigueur le 01/09/99 et le 01/05/00), le *Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme* a publié, de manière claire et succincte, un guide des principales possibilités d'acquisition de la nationalité belge.

Ce document est disponible au:

*Centre pour l'Egalité des Chances*

Rue de la Loi 155

1040 Bruxelles

Tél: 02/233 07 04

**Lire et Ecrire Bruxelles**

**Rue d'Alost, 7**

**1000 Bruxelles**